

PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

Bibliothèques de Tours

2017-2021

Pourquoi un Projet Scientifique et Culturel pour les bibliothèques de Tours ?

Le projet scientifique et culturel est conçu comme un outil de travail dynamique, permettant de mettre en place et de suivre la réalisation de projets. D'abord conçu pour les musées, il peut aujourd'hui s'appliquer au champ des bibliothèques, notamment lorsqu'elles possèdent des fonds patrimoniaux.

C'est un document stratégique d'objectifs généraux bibliothéconomiques et culturels élaboré par l'équipe de direction comprenant les responsables de sections, la responsable informatique, la responsable administrative et financière, la responsable des actions culturelles et des publics empêchés et sous la tutelle du Directeur des Affaires Culturelles.

Il fait l'objet d'une validation politique en Conseil municipal et constitue un document de référence.

Quel est le rôle des bibliothèques municipales de Tours ?

- Agir pour l'intérêt général, garantir l'égalité d'accès de chacun à la connaissance, à la culture ;
- Créer du lien social ;
- Être une ressource qui permet aux citoyens de suivre, comprendre et participer aux débats sur chacun des enjeux de la société ;
- Préserver et valoriser l'héritage culturel ;
- Contribuer à l'épanouissement de chaque citoyen, à l'insertion professionnelle, à la construction de compétences et de projets personnels ;
- Être un espace de vie ouvert à tous, qui accueille les habitants de la ville avec une fonction de tiers-lieu.

SOMMAIRE

1 UN POTENTIEL A VALORISER AU SEIN D'UNE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE CLASSEE.....	9
1.1 Les sous-sols et la salle du Trésor : magasins de conservation.....	9
1.2 Au rez-de-chaussée.....	9
a Un espace d'accueil.....	9
b Une salle d'actualité.....	10
c Une salle d'exposition.....	10
d Un espace Patrimoine et recherche.....	10
e Un atelier spécifique de réparation :.....	10
f Bureaux et magasins.....	10
1.3 Au rez-de-chaussée et à l'entresol.....	11
a Un espace Jeunesse.....	11
b Une spécificité tourangelle : le Centre Patrice Wolf, ressources en littérature jeunesse.....	11
c Les magasins jeunesse.....	11
1.4 Au 1 ^{er} étage : la section Adultes.....	11
1.5 Au 2 ^e étage : la section Musique et cinéma.....	12
1.6 Aux 3 ^{ème} et 4 ^{ème} étages : magasins de stockage et locaux techniques.....	12
1.7 Au 5 ^{ème} étage : l'auditorium.....	12
1.8 Circulation verticale – accès internes et externes.....	12
1.9 Un espace de travail.....	13
1.10 Régulation de température.....	13
2 DES STRUCTURES COMPLEMENTAIRES A AFFIRMER SUR LE TERRITOIRE.....	13
2.1 Deux médiathèques de proximité.....	13
a François Mitterrand.....	13
b Fontaines.....	14
2.2 Quatre bibliothèques de quartier, équipements de proximité.....	14
a La bibliothèque Paul Carlat.....	14
b La bibliothèque des Rives du Cher.....	14
c La bibliothèque de la Bergeonnerie.....	15
d La bibliothèque de la Rotonde.....	15
2.3 Les bibliobus : à la rencontre des publics qui ne peuvent se déplacer en bibliothèque.....	15
3 DES COLLECTIONS RICHES ET VARIEES A VALORISER ET AU SERVICE DES PROJETS.....	16
3.1 Collections patrimoniales.....	16
a Signaler.....	16
b Numériser.....	16
c Conserver moins, mais conserver mieux.....	17
d Valoriser.....	17
e Un fonds unique : le fonds Yves Bonnefoy.....	17
3.2 Collections Adultes.....	17
3.3 Collections Musique et cinéma.....	18
a Musique.....	18
b Cinéma.....	18
c Fonds de disques vinyles (Bibliothèque centrale).....	19
3.4 Collections Jeunesse.....	20
a Collections jeunesse tout public, fictions et documentaires.....	20
b Collections réservées à l'action culturelle et la médiation.....	21
c Fonds spécifiques destinés aux collectivités.....	21
d Centre Patrice Wolf - Ressources en littérature pour la Jeunesse.....	21
3.5 Collections Publics « empêchés ».....	23

3.6	Des collections numériques à développer	24
a	<i>Musique numérisée</i>	24
b	<i>Portail Nom@de</i>	24
c	<i>Liseuses</i>	24
d	<i>Tablettes</i>	25
3.7	Un circuit et un classement des documents améliorés	25
a	<i>Mieux acquérir : charte et plan de développement des collections</i>	25
b	<i>Simplifier le catalogage</i>	25
c	<i>Accéder aux documents</i>	26
d	<i>Rotation des collections</i>	26
e	<i>Plan de conservation des périodiques</i>	27
f	<i>Entretien des collections</i>	27
g	<i>Désherber et proposer à la vente</i>	27
4	MIEUX CONNAITRE LES PUBLICS POUR DEVELOPPER DES SERVICES ADAPTES.....	27
4.1	Accueil, prêt et retour	28
a	<i>L'accueil du public</i>	28
b	<i>Le guide du lecteur</i>	28
c	<i>Les modalités d'inscription</i>	28
d	<i>Le prêt et le retour</i>	29
e	<i>Un retour possible sur tous les points du réseau</i>	29
4.2	Services numériques	29
a	<i>Accès à internet</i>	29
b	<i>Site de la Bibliothèque municipale et services à distance</i>	29
c	<i>Evolution du système informatique</i>	30
d	<i>Intégration dans les réseaux sociaux</i>	30
4.3	Services aux publics scolaires et petite enfance	30
4.4	Services aux enseignants, professionnels de l'enfance et de la littérature jeunesse	31
4.5	Public des adolescents et jeunes adultes	31
4.6	Public des personnes à la recherche d'emploi ou de formation	31
4.7	Services aux publics « empêchés »	31
a	<i>Services aux personnes en situation de handicap</i>	32
b	<i>Services aux publics éloignés de la lecture et/ou en apprentissage de la langue française</i>	32
c	<i>Services hors les murs</i>	32
4.8	Pour une meilleure connaissance des publics	33
5	UN RESEAU ACTEUR ET PARTENAIRE CULTUREL.....	33
5.1	Un partenariat privilégié avec les établissements culturels municipaux	33
5.2	La Bibliothèque, interlocutrice des structures socioculturelles	34
5.3	Un engagement dans les manifestations locales ou nationales	34
5.4	Animations « internes »	34
6	UN PROGRAMME D' ACTIONS POUR L' AVENIR.....	35
6.1	Construire l'évolution sur les atouts et les besoins du réseau	35
a	<i>Les points de force à noter sont les suivants :</i>	35
b	<i>Les points de faiblesse à relever sont les suivants :</i>	35
6.2	La synthèse des objectifs	36
a	<i>Objectifs en lien avec les collections - Plan de développement</i>	36
b	<i>Objectifs en lien avec la médiation (hors les murs, supports numériques, actions culturelles)</i>	36
c	<i>Objectifs en lien avec les publics (services, accueil, cibles)</i>	36
d	<i>Objectifs en lien avec le territoire</i>	36
e	<i>Objectifs en lien avec les moyens humains et financiers (orientation et justification)</i>	36
f	<i>Objectifs en lien avec les moyens matériels et les travaux de modernisation</i>	37

6.3	Un plan d'actions et des moyens	37
6.4	La conduite du projet	44

PREAMBULE

La lecture est toujours, voire de plus en plus, une valeur refuge. Elle permet à la fois de s'évader, de se détendre et de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons. Les pratiques de lecture, malgré un marché du livre en difficulté, se maintiennent par rapport aux dernières années. Neuf français sur dix déclarent être lecteurs de livres d'au moins un genre littéraire. 67% aimeraient même lire davantage, prenant le temps comme la contrainte essentielle à la pratique. On constate par ailleurs une progression sensible de la lecture sur support numérique (24% des lecteurs en 2017 contre 19 en 2015).

Cependant, de nombreuses disparités existent dans l'accès à la lecture. Elles sont d'ordre social, familial, en lien avec l'âge ou le sexe des personnes. En effet, 20% des Français dont les parents ne lisaient pas sont devenus des « non-lecteurs ». En revanche, 36% des Français dont les parents lisaient souvent sont aujourd'hui de grands lecteurs. De même, les études montrent que les « lecteurs » sont majoritairement des femmes et des seniors. A l'heure où l'Etat, par le biais du Ministère de la Culture et de la Communication, développe des actions en faveur du livre et de la lecture, grâce à des actions comme « La nuit de la lecture », et soutient des initiatives comme « Partir en livre », ces éléments situent bien l'enjeu pour une bibliothèque municipale autour du développement de la lecture et de l'accessibilité de ses collections, surtout pour les publics les plus éloignés de cette pratique. *

La Ville de Tours, dont la population compte environ 140 000 habitants, se trouve dans un département (Indre-et-Loire) qui connaîtra la plus forte progression d'habitants dans la région Centre-Val de Loire en 2040 (+100.000 habitants). Tours est situé au milieu d'un pôle urbain avoisinant les 350 000 habitants qui concentre plus de la moitié de la population du département et le plus important de la Région Centre-Val de Loire. Le paysage général des Catégories Socioprofessionnelles (CSP) du département révèle une part de 23,8% de retraités, devant 22,2% de sans activités, puis 16,2% d'employés, 14,2% de professions intermédiaires, 10,7% de cadres, 10,6% d'ouvriers et 2,2% d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises.

Avec un taux de chômage de 17,2% et 80 177 emplois (salariés et non-salariés) en 2013, la Ville de Tours compte principalement 72,6% de ses actifs dans le commerce, les transports et les services divers, contre 18,7% dans l'administration, l'enseignement, la santé et l'action sociale. Le taux de pauvreté en 2013 était de 18,6% et la Ville compte 7 quartiers dits « prioritaires » au regard du Contrat de Ville 2015-2020.

Elle observe une hausse du nombre des personnes âgées depuis 40 ans. Cette frange représente 23% de la population et en représentera un tiers en 2030. Dans le même temps, les « 0-14 ans » compteront pour 14%. Ces deux tranches augmentent au détriment des actifs et constituent une cible pour les bibliothèques. De plus, 47,8% des 20-24 ans et 56,6% des 80 ans vivent seuls. A noter également une forte présence universitaire sur la Ville de Tours qui attire les jeunes de 15 à 24 ans.**

Tours possède un patrimoine remarquable et bénéficie d'une situation privilégiée. En tant que ville de culture, Tours s'appuie sur des lieux institutionnels de création, de diffusion et d'action culturelle forts comme le Grand Théâtre, les Musées (Beaux-Arts, Compagnonnage et Muséum), le Château de Tours, le CCCOD, le Conservatoire à Rayonnement Régional, le Centre Chorégraphique National, le Centre Dramatique National de Tours, l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts Tours-Angers-Le Mans,... avec lesquels la Bibliothèque est amenée à monter des partenariats. Elle compte sur son territoire un nombre considérable d'artistes, compagnies et ensembles qui favorisent l'effervescence artistique et culturelle, grâce à un tissu associatif culturel dense qui porte des événements emblématiques, qui sont autant de passerelles par lesquelles les services municipaux peuvent aussi se projeter sur le territoire. Enfin, la Bibliothèque s'associe à de nombreux événements locaux ou nationaux porteurs

de leur action (Voir p.34). De cette façon, chaque contributeur culturel, dont la Bibliothèque fait partie, fait vivre la diversité artistique et cette visibilité est facteur d'attractivité.

Ainsi, le réseau des bibliothèques de la Ville de Tours et l'ensemble des acteurs culturels vont devoir se confronter à l'avenir à ce dynamisme de croissance de population dans un contexte urbain, doublé d'un phénomène de concentration de leurs publics sur des tranches jeunes et âgées. Les pratiques et la sociologie des habitants évoluant, comment appréhender les métiers de la culture et les conditions de leur mise en œuvre ? Quels sont les enjeux culturels, de la Bibliothèque de Tours en particulier, qu'il va falloir défendre et à travers lesquels elle va orienter son activité et donner une place à la lecture publique sur son territoire ?

*Source CNL *Les Français et la lecture - 2017*

**Sources INSEE et Observatoire de l'Economie et du Territoire de Touraine

Le réseau de lecture publique en quelques mots...

En 2017, le réseau des bibliothèques municipales de Tours se compose de sept bibliothèques et deux bibliobus :

Trois médiathèques (accès aux documents papier, DVD et CD sur supports physiques ou numérisés), dont :

- la bibliothèque centrale est une bibliothèque municipale classée (importance de ses fonds patrimoniaux, propriété de l'Etat), inaugurée en 1957, et inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1996 ;
- la médiathèque François Mitterrand ;
- la médiathèque des Fontaines au sein de l'Espace Jacques Villeret.

Quatre bibliothèques de quartier :

- la bibliothèque des Rives-du-Cher au sein de l'Espace Toulouse Lautrec ;
- la bibliothèque Paul Carlat au sein du Centre de Vie du Sanitas ;
- la bibliothèque de la Bergeonnerie ;
- la bibliothèque de la Rotonde, exclusivement Jeunesse.

Le territoire de la ville est également couvert par deux bibliobus :

- un bibliobus Jeunesse, qui se déplace dans les groupes scolaires les plus éloignés des bibliothèques ;
- un bibliobus Adultes, qui parcourt les quartiers non desservis par les bibliothèques.

A ce jour, aucune nouvelle construction n'est prévue. Néanmoins, la Bibliothèque centrale a connu d'importants travaux de remise aux normes et de restructuration, dans les sous-sols de 2009 à 2010, puis entre avril 2012 et décembre 2013 et devrait connaître une autre phase de travaux dont à ce jour le calendrier n'est pas défini. Les espaces déjà impactés par les travaux et visibles par le public sont les sections Adultes et Musique et cinéma. A terme, les sections Jeunesse, Patrimoine-Touraine, Actualité-Presses, Musique et cinéma, l'accueil, la salle d'exposition et l'auditorium devraient bénéficier de la fin de la restructuration, agrandir leurs espaces, optimiser les surfaces, créer des lieux de travail et de convivialité pour le public.

... et en quelques chiffres (statistiques 2016) :

- 10 000 m² de surface utile sur tout le réseau, soit 1 m² pour 13,8 habitants ;
- Plus de 450 000 documents en accès libre, tous supports confondus ;
- 5 680 nouveaux inscrits, 11 748 renouvellements d'inscriptions (soit 17 428 inscrits / 12,65 % de la population totale) ;

- 799 008 prêts sur le réseau, dont 307 395 à la Bibliothèque centrale ;
- 72 % des prêts sur automates à la Bibliothèque centrale (équipée en RFID) ;
- En moyenne, 794 entrées par jour à la Bibliothèque centrale et 1039 les samedis ;
- 258 événements annuels (dont 30 expositions, 14 projections et 4 concerts) ;
- Fréquentation annuelle de 200 000 personnes à la Bibliothèque centrale ;
- 1 048 visites de scolaires et petite enfance en accueils de groupes sur 2015-2016 ;
- 154 444 visites sur le site internet ;
- 117 agents équivalent temps plein.
- 230 000 € budget d'acquisition en 2016 / 196 900 € en 2017 (276 000 € prescrits pour bénéficier de subventions du CNL, à hauteur de 2 € par habitant).

Les bibliothèques municipales de Tours face aux enjeux de modernisation et de remise en perspective de leurs missions

Pour mieux appréhender les évolutions actuelles et à venir (technologiques, financières, institutionnelles, sociales,...) ainsi que les nouvelles pratiques professionnelles autour de la lecture publique, les bibliothèques devront consolider leurs atouts et penser à l'adaptation de leur modèle. L'enjeu sera d'enrichir les moyens éducatifs ou de réflexion pour les lecteurs et les usagers et maintenir une offre culturelle de proximité pour tenter d'accroître le nombre des inscrits dans un contexte de baisse tendancielle des pratiques de lecture et de fréquentation des bibliothèques sur le plan national.

- **MODERNISER** - Les Bâtiments

Poursuivre l'adaptation des structures, des locaux et des matériaux de construction datant pour certains des années cinquante et garantir le confort des conditions de travail et de l'accueil du public en réduisant les consommations et les impacts environnementaux.

Faire de ces lieux publics des endroits modernes à l'heure du numérique.

- **PRENDRE LA MESURE DU TERRITOIRE** - Le Réseau

Faire jouer la complémentarité entre les sites et étendre l'influence de l'action de la Bibliothèque municipale pour toucher tous les publics, notamment dans les quartiers.

Proposer une offre cohérente sur l'ensemble du territoire grâce à la circulation des documents et un meilleur partage de l'offre documentaire.

- **ENRICHIR, CONSERVER ET VALORISER** - Les Collections

Développer des collections qui observent l'évolution de l'offre éditoriale et des pratiques culturelles, tout en adaptant sa politique d'acquisitions.

Etre attentif aux conditions de conservation des ouvrages et des documents pour garantir la mission de préservation et d'accessibilité du patrimoine.

Valoriser et renouveler la place des collections au sein des bibliothèques par des moyens créatifs et par la production de contenus.

- **S'ADAPTER** - Service public et services aux publics

Diffuser le savoir et éclairer l'opinion publique des connaissances actuelles auprès d'usagers familiarisés à l'accès rapide et sans contraintes de contenus et d'informations.

Participer à la cohésion sociale, à l'intégration et à l'insertion de publics en difficulté grâce à l'égalité d'accès et la diffusion culturelle. Organiser le service public pour proposer des réponses positives à la fracture numérique, sociale (lutte contre l'illettrisme, apport de connaissances, formation) et s'adapter aux besoins et pratiques des habitants (horaires, tarification, services en ligne,...)

Ancrer la Bibliothèque municipale dans l'action publique et le réseau des acteurs culturels tout en proposant des formules innovantes.

Les principaux axes de développement de l'activité des bibliothèques municipales :

L'environnement technique – les bâtiments

- Passage à la RFID sur l'ensemble du réseau ;
- Migration du portail Archimed ;
- Mise aux normes de sécurité et d'accessibilité des bibliothèques du réseau ;
- Amélioration de la relation aux lecteurs.

Le personnel

Formation du personnel dans le cadre du plan de formation pluriannuel de la Direction des Ressources Humaines, car ce service a pour ambition de proposer en permanence un service de qualité, dans un univers professionnel aux contours très changeants.

Les collections

- Mise en place de la charte des collections ;
- Catalogage et numérisation du fonds de vinyles de la section Musique et cinéma ;
- Catalogage et traitement de la bibliothèque Bonnefoy et du fonds Wolf ;
- Faciliter l'accès aux collections par un système simplifié de cotes.

L'accueil – les publics – l'action culturelle

- Nouveaux horaires d'ouverture pour mieux toucher les publics ;
- Nouvelle dénomination de la Bibliothèque centrale en Bibliothèque Yves Bonnefoy ;
- Inauguration et développement du Centre Patrice Wolf ;
- Rédaction de la charte des actions culturelles ;
- Développement des actions des bibliobus Adultes et Jeunesse permettant de mieux répondre aux besoins des publics « empêchés » et éloignés.

1. UN POTENTIEL A VALORISER AU SEIN D'UNE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE CLASSEE

Au-delà des travaux de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité, la restructuration de la Bibliothèque centrale (construite en 1954 et inaugurée en 1957) a permis de repenser l'organisation des espaces, en tenant compte à la fois des attentes du public, des évolutions des pratiques culturelles, mais aussi des fortes contraintes du bâtiment (surface limitée, nombreux niveaux, etc.).

Toujours est-il que le bâtiment est ancien et il doit faire l'objet d'une attention particulière pour maintenir sa bonne fonctionnalité. Outil du service public, il doit aussi être adapté aux besoins avec le confort minimum exigé.

1.1 Les sous-sols et la salle du Trésor : magasins de conservation.

Le traitement des collections des sous-sols infestées par une bactérie a été suivi, d'octobre 2009 à décembre 2010, de travaux de mise en sécurité des magasins. Ils ont notamment consisté en leur division en quatre cellules de stockage, en une réfection des installations électriques et de traitement d'air, enfin en une désinfection des lieux.

La 1^{re} phase des travaux de restructuration ayant encore occasionné de la poussière dans les magasins, les collections précédemment désinfectées ont été maintenues dans leur lieu de stockage et leur retour est intervenu après les travaux. La température et l'hygrométrie des magasins, y compris la salle du Trésor, sont stabilisées afin d'optimiser la conservation des documents les plus précieux de la Bibliothèque. Il convient maintenant de surveiller régulièrement les données thermo-hygrométriques. Ces collections feront dans les années à venir l'objet d'un traitement informatique pour être intégrées au catalogue (*Voir 3.1 Collections patrimoniales*)

PROJET :

Déplacer les documents conservés au Trésor (manuscrits, incunables, documents des XVI^e et XVII^e siècles) dans un magasin du 1^{er} sous-sol plus adapté à la conservation et renforcer la mise en sécurité de cet espace (cloisonnement). Voir 1.3.

1.2 Au rez-de-chaussée

a Un espace d'accueil

En attendant une deuxième phase de travaux qui permettra un accueil côté place Anatole France, et donnera accès aux sections Actualités et Jeunesse dans un espace lumineux et réorganisé, le rez-de-chaussée accueille les lecteurs avec des pôles Accueil et Inscriptions, et offre un espace de petite restauration et d'information sur les actualités culturelles locales (affiches, flyers etc.).

Des automates sont à la disposition des lecteurs pour qu'ils puissent effectuer leurs prêts de documents de manière autonome (automates également présents dans les salles Jeunesse, Adultes, Musique et Cinéma).

Des espaces sanitaires sont également accessibles au public : toilettes et table à langer.

PROJET :

Améliorer l'accès à la Bibliothèque centrale et son accessibilité aux personnes en situation de handicap, d'une part via les possibilités de stationnement et la circulation à l'extérieur, d'autre part pour entrer et circuler dans le bâtiment (portes automatiques, bandes podotactiles, bandes d'éveil de vigilance dans les escaliers, boucle magnétique, signalétique et plans, ascenseurs etc). Un Agenda d'Accessibilité Programmé (AdAP) est en cours.

b Une salle d'actualité

La salle d'actualité présente une large sélection de périodiques, quotidiens et magazines (plus de 150 titres en libre accès) auxquels la Bibliothèque est abonnée. Elle permet leur prêt dans la mesure des possibilités, mais aussi l'accès à des ressources numériques et à internet (6 postes), compléments indispensables des collections papier.

Jouxtant les banques d'accueil et de prêt centralisé, elle constitue un lieu de vie immédiatement accessible au public.

c Une salle d'exposition

En raison des travaux liés à la désinfection, la Bibliothèque centrale ne bénéficiait plus depuis des années d'un espace d'exposition digne de ce nom.

La salle d'exposition provisoire, située au rez-de-chaussée, à proximité des axes de circulation, constitue un espace mieux adapté à la présentation d'expositions destinées à tout type de public.

En revanche et en raison d'une luminosité trop importante, de l'absence de régulation thermo-hygrométrique, de vitrines adaptées et sécurisées et de surveillance, cet espace ne convient pas à la présentation des documents patrimoniaux les plus précieux ou les plus fragiles.

PROJET :

Acquisition de vitrines modernes, adaptées à tout type de documents, y compris patrimoniaux.

A terme : un espace d'exposition dédié à cet usage, avec des possibilités d'accrochage et de présentation adaptés à tout type de document.

d Un espace Patrimoine et recherche

La salle provisoire Patrimoine et recherche permet aux chercheurs de consulter les documents du fonds ancien, ceux du fonds Touraine-Val de Loire, mais aussi tout document rare et précieux entrant dans la politique d'acquisition et de conservation de la Bibliothèque de Tours (bibliophilie et estampes contemporaines, fonds Mame, fonds d'écrivains, comme Robert Pinget, Louis Parrot, René Boylesve, etc.).

e Un atelier spécifique de réparation :

L'atelier est dédié à la réparation des livres abimés, couvertures de livres, cartonnages de protection des documents ou de matériels spécifiques, nettoyage des fonds anciens...

Pour effectuer ces missions, les matériels professionnels suivants sont utilisés : massicot, cisaille, presses à percussion, encolleuse, relieuses, cousoir...

f Bureaux et magasins

- Des bureaux provisoires (service des périodiques, section Patrimoine, responsables des sections Patrimoine et Musique et cinéma) sont installés au rez-de-chaussée.
- Un magasin de stockage comprenant les romans du fonds tournant de la section Adultes (6300 documents), une partie du fonds de livres antérieurs à 1960 de la section Patrimoine et des périodiques dont la parution est arrêtée.

PROJET :

Lors de travaux complémentaires du bâtiment, ces espaces (magasins du rez-de-chaussée) pourraient être déplacés et les documents seraient intégrés au sein des magasins du 3^{ème} étage et au sous-sol en fonction de la place disponible. (Voir 3.7 Plan de conservation des périodiques).

1.3 Au rez-de-chaussée et à l'entresol

a Un espace Jeunesse

L'espace Jeunesse actuel est trop resserré et propose aux enfants des collections disposées sur deux niveaux. Actuellement, la Bibliothèque ne peut plus proposer d'ateliers d'arts plastiques, faute de local adapté.

A l'issue de travaux, la section pourra se déployer sur une surface plus vaste.

b Une spécificité tourangelle : le Centre Patrice Wolf, ressources en littérature jeunesse.

Les collections patrimoniales et de référence de ce secteur gagneront en visibilité et en accessibilité avec la création de ce Centre dédié à la consultation et à la valorisation des riches ressources en littérature jeunesse de la Bibliothèque de Tours : fonds de conservation jeunesse, fonds Wolf, et en libre accès le fonds professionnel (Voir 3.4 Collections jeunesse)

c Les magasins jeunesse

Trois magasins se répartissent entre le rez-de-chaussée et l'entresol, à proximité du garage : les magasins du bibliobus, la réserve active et les magasins de conservation, qui accueillent les fonds patrimoniaux jeunesse.

PROJET :

Lors de travaux complémentaires du bâtiment, la section jeunesse devrait s'étendre sur une surface plus importante au rez-de-chaussée. L'entresol accueillerait un espace dédié au public (Centre Patrice Wolf) et de nouveaux espaces de stockage, pour la réserve active et les fonds patrimoniaux. Dans l'attente, il s'agirait de cloisonner les magasins actuels afin de protéger les documents des poussières et émanations provenant du garage. Voir 1.1.

1.4 Au 1^{er} étage : la section Adultes

Jusqu'au réaménagement de la Bibliothèque centrale, les collections d'imprimés proposées en libre accès au public adulte étaient partagées entre la salle de lecture publique du rez-de-chaussée, où elles étaient toujours très sollicitées, et la salle d'Etude, où les ouvrages de référence sous forme papier, concurrencés par la documentation disponible sur internet, étaient de moins en moins consultés.

Un nouvel espace proposant des collections rafraîchies et distribuées, pour les documentaires, en six grands thèmes est désormais ouvert à tous les publics à l'emplacement de l'ancienne salle d'étude.

Les espaces permettent aux lecteurs de déambuler plus facilement entre les rayonnages et les bacs, et répondent à de nouveaux usages : « lecture plaisir », à proximité de collections divertissantes, et « lecture studieuse » proposée au sein des collections documentaires et des postes de consultation à internet (7 postes).

A son entrée dans la section Adultes, le lecteur est invité à « L'Escale », espace dédié aux collections pour grands adolescents et jeunes adultes. En effet, ce public quitte traditionnellement la pratique de la lecture aux alentours de 14 ans. Les agents s'occupant de ce fonds prévoient donc une large médiation auprès des lycées et groupes d'adultes. L'ambition de cet espace est de favoriser la réémergence de la pratique de lecture auprès du jeune public, de faire découvrir de nouveaux auteurs et de nouvelles maisons d'éditions, et de faire doucement la transition vers la littérature générale, en mettant en avant les thèmes littéraires qui plaisent le plus, émeuvent, font réfléchir, etc.

1.5 Au 2^e étage : la section Musique et cinéma

Avant son réaménagement, la Bibliothèque centrale ne proposait pas les collections et les services d'une véritable médiathèque. Les CD et les ouvrages musicaux étaient présentés au rez-de-chaussée dans une partie de la section Adultes. Il n'était pas possible d'écouter de la musique sur place, ou d'accéder à des ressources numériques audiovisuelles.

Depuis décembre 2013, un véritable espace Musique et cinéma, installé au 2^e étage, ouvert à toutes les tranches d'âge, offre l'accès à des collections multimédias (livres, livres-CD, périodiques, CD, DVD, ressources numériques). Il est possible d'écouter sur place les CD sur du matériel Hi-Fi ou sur des bornes d'écoute numérique, de visionner les films ou consulter livres et périodiques dans cet espace doté de chauffeuses confortables. Deux postes internet sont mis à disposition du public.

1.6 Aux 3^{ème} et 4^{ème} étages : magasins de stockage et locaux techniques

Les magasins regroupent :

- les collections de l'ancien département Etude stockées sur des rayonnages mobiles (compactus) soit 61 346 documents postérieurs à 1960 dont 41 668 sont empruntables et destinés aux personnes désireuses d'approfondir leurs connaissances : étudiants, universitaires ou amateurs éclairés, car d'un niveau de lecture plus soutenu ;
- les documents antérieurs à 1960, soit 21 305 livres ;
- le fonds Caron ;
- le fonds de disques vinyles est issu du fonds historique de la Bibliothèque centrale qui fut l'une des premières bibliothèques de France à proposer des collections sonores. Ce fonds provient également des collections des bibliothèques de quartier, ainsi que de dons de particuliers. L'intégralité de ce fonds (environ 7000 disques) est stockée au 3^{ème} étage de la Bibliothèque centrale dans des conditions de conservation adaptées (étagères convenables, température stable, rangement vertical, protection contre la poussière).

Le 4^{ème} étage comprend des équipements nécessaires au traitement de l'air.

1.7 Au 5^{ème} étage : l'auditorium

L'auditorium offre un panorama exceptionnel sur la ville de Tours et les bords de la Loire. La Bibliothèque y propose régulièrement des animations telles que des conférences, rencontres, concerts, ateliers, lectures, etc.

Cette salle est aussi proposée à la location par la Ville, dans les limites de son règlement.

En 2017, des travaux permettent d'améliorer le confort du public : mobilier neuf, installation de stores sur les baies vitrées, écrans pour conférences.

PROJET :

En réglant les problèmes liés à l'acoustique et à la régulation de la température, des travaux permettront d'augmenter considérablement le potentiel de cet espace unique et d'y proposer des animations de qualité en lien avec les collections et des cycles thématiques.

1.8 Circulation verticale – accès internes et externes

Un ascenseur permet de distribuer les différents niveaux de la bibliothèque. Celui-ci est aujourd'hui vétuste et sous dimensionné. Un nouvel équipement doit être intégré ultérieurement.

Les accès internes et externes ont été élaborés lors des travaux de mise en norme du site en 2012/2013 et une réflexion est aujourd'hui en cours dans le cadre de l'AD'AP (Agenda d'accessibilité programmé) pour tout ce qui est déplacements et signalétique.

1.9 Un espace de travail

Des améliorations et des travaux sont nécessaires : chauffage, climatisation, salle de réunion, problématiques de l'open-space (confidentialité, bruit...)

Les constats montrent un manque d'espaces de travail, actuellement en deçà des préconisations par agent.

PROJET :

Prioriser les travaux à effectuer en regard de ces différents besoins pour améliorer les conditions de travail des agents en interne.

1.10 Régulation de température

Divers systèmes de chauffage existent au sein de la Bibliothèque centrale.

La régulation de la température est un problème récurrent lié à la conjugaison de plusieurs phénomènes et les relevés de températures ne coïncident pas avec les effets ressentis. En effet, le circuit radiateur présente des pompes parfois défectueuses. Par ailleurs, les récents travaux de réhabilitation n'ont pas traité le rez-de-chaussée ce qui provoque une manifestation de paroi froide. Enfin, les réseaux planchers sont vieillissants ou emboués (la bibliothèque se situe sur un point bas du réseau de chaleur urbain des îlots).

Il convient pour trouver un minimum de confort pour le public et les agents d'améliorer les conditions de chauffage par le remplacement de pièces et des travaux.

PROJET :

- Remplacement de pompes du circuit convecteur.
- Mise en place d'un échangeur primaire/secondaire pour éviter de réduire fortement le rendement de l'installation reliée au réseau de chaleur par l'encombrement des boues.
- Etudier les possibilités de réhabilitation du rez-de-chaussée (travaux de menuiserie, traitement des vitrages).

2 DES STRUCTURES COMPLEMENTAIRES A AFFIRMER SUR LE TERRITOIRE

2.1 Deux médiathèques de proximité

Points forts du réseau, ces médiathèques ont vocation à étendre leur influence bien au-delà des limites des quartiers, et à toucher également les communes de l'agglomération.

a François Mitterrand

Construite en 2007, cette médiathèque est chronologiquement le dernier équipement du réseau. Ce bâtiment, geste architectural fort dans un quartier (Beffroi-Tours nord) sous-équipé en services culturels, est actuellement l'équipement qui attire le plus de public parmi les bibliothèques de quartier, de par ses collections, son accès, son bâtiment. Un tiers des prêts du réseau s'effectue à la médiathèque François Mitterrand. Trois sections sont disposées sur deux étages : Adultes, Musique et cinéma, Jeunesse. L'accès à internet se fait dans chaque section sur des postes dédiés (6 postes) ou par WIFI, une borne d'écoute de CD numérisés et du matériel Hi-Fi sont à disposition dans l'espace Musique et cinéma.

Des particularités à noter : ce bâtiment a été créé avec l'intention de proposer des ateliers d'arts plastiques, afin de faire le lien avec les collections : une salle aménagée existe donc, et est gérée par un intervenant faisant partie des agents de la bibliothèque.

La salle Louis Parrot permet de proposer des animations variées (projections de films, concerts, lectures, conférences, etc.) pour une cinquantaine de personnes.

Une salle de travail en groupe est mise à la disposition du public pendant les heures d'ouverture de la Médiathèque.

Les publics « empêchés » sont particulièrement pris en compte : du matériel spécifique pour malvoyants a été généreusement donné par l'association UNADEV (Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels) et par l'AVH (Association Valentin Haüy), et permet d'attirer un public qui ne se rendrait pas spontanément en bibliothèque.

Enfin, un bureau à proximité immédiate de l'espace Adultes est prêté à des associations qui en font la demande, sous réserve d'un conventionnement avec la Ville de Tours.

PROJET :

L'objectif est désormais de rendre plus performant le matériel audiovisuel de la salle Louis Parrot en s'adaptant aux évolutions techniques (passage de l'analogique au numérique).

b Fontaines

Au sein de l'espace Jacques Villeret, abritant la mairie de quartier, une halte-garderie et des salles polyvalentes, la médiathèque des Fontaines a été inaugurée en 2000. Trois sections historiques : les sections Jeunesse, Adultes et Cinéma, auxquelles s'est ajouté en avril 2012 un espace Musique. L'accès à internet se fait dans chaque section (5 postes) ou par WIFI, une borne d'écoute de CD numérisés, du matériel Hi-Fi et un écran pour visionner les DVD sont à disposition dans l'espace Musique et cinéma.

Une salle d'heure du conte permet de proposer lectures et projections de films sur écran télé et de recevoir les classes.

2.2 Quatre bibliothèques de quartier, équipements de proximité

Les quatre bibliothèques du réseau (pas de section Musique et cinéma) constituent avant tout des équipements de proximité, dont la fonction première est de desservir la population du quartier où ils sont situés. Deux bibliothèques (Rives du Cher et Paul Carlat) sont desservies par le tramway.

a La bibliothèque Paul Carlat

Cette bibliothèque, installée au sein du Centre de Vie du Sanitas, a profondément transformé son offre en 2010 avec l'ouverture d'une section Jeunesse, favorisant la fréquentation des familles. Cette bibliothèque complète l'offre de la Bibliothèque centrale de par son positionnement géographique.

b La bibliothèque des Rives du Cher

Cette bibliothèque, établie sur deux niveaux, présente des atouts indéniables : une surface importante, un ancrage fort dans la population du quartier et elle est située juste en face d'une station de tramway.

La section Jeunesse au rez-de-chaussée bénéficie d'une salle d'activité permettant de proposer des ateliers d'arts plastiques aux enfants du quartier.

PROJET :

Il serait adapté de faire des travaux de restructuration, pour une mise aux normes de sécurité et d'accessibilité (nécessité d'un ascenseur). Ces travaux constitueront le moment idéal pour modifier l'accueil, renouveler le mobilier et présenter une nouvelle offre de services et de collections.

c La bibliothèque de la Bergeonnerie

Cette bibliothèque, de taille plus réduite, a été rénovée en 2007. Elle est le seul équipement culturel dans ce quartier.

d La bibliothèque de la Rotonde

Cette bibliothèque est unique dans le paysage des bibliothèques de Tours, puisqu'elle est la seule bibliothèque exclusivement Jeunesse. Son action se porte essentiellement vers les groupes, scolaires et petite enfance, en partenariat notamment avec la ludothèque qui partage les mêmes locaux.

Une salle dédiée a également permis de proposer sur ce site un atelier d'arts plastiques depuis de nombreuses années.

2.3 Les bibliobus : à la rencontre des publics qui ne peuvent se déplacer en bibliothèque

Un seul bibliobus scolaire dessert les écoles les plus éloignées des bibliothèques. L'offre est complétée par un service de prêt aux collectivités proposant notamment le prêt de séries ou de malles thématiques.

Le bibliobus Adultes complète le maillage des différentes bibliothèques du réseau en desservant des quartiers éloignés de tout équipement, ou encore les entreprises.

PROJETS :

- En l'absence de médiathèque dans les quartiers ouest de la ville, zones encore non desservies par ces équipements culturels, le réseau des bibliothèques veillera à la présence renforcée des bibliobus.
- Compte tenu de la vétusté des véhicules et pour répondre aux exigences des publics handicapés ou empêchés, l'acquisition d'un media bus d'occasion permettrait l'accès à tout type de ressources (livres, CD, DVD, ressources numériques).
- Le bibliobus jeunesse va effectuer une nouvelle desserte, sous forme de bibliothèque de rue mobile, dans l'objectif de toucher des publics éloignés de la lecture et donc dans des quartiers éloignés des bibliothèques.

3 DES COLLECTIONS RICHES ET VARIEES A VALORISER ET AU SERVICE DES PROJETS

Face à l'offre foisonnante d'internet, la Bibliothèque reste l'endroit où l'on peut trouver matière à lire, voir ou écouter, se distraire ou se documenter, sur tous les sujets, à partir de collections acquises selon des choix raisonnés et cohérents, et clairement disposées dans l'espace.

La satisfaction du public sera d'autant plus vive que ces collections réelles et virtuelles seront nombreuses, variées et régulièrement mises à jour, ce qui suppose un budget d'acquisition à la fois suffisant et constant, en lien avec le cadre de référence qu'est la Charte des collections.

3.1 Collections patrimoniales

Réseau de lecture publique, la Bibliothèque de Tours joue aussi un rôle patrimonial important, acté par son statut de bibliothèque municipale classée, héritage d'une histoire culturelle pluri-séculaire.

a Signaler

Après les destructions de la seconde guerre mondiale, la Bibliothèque de Tours a fait l'objet de dons considérables, ayant une valeur patrimoniale certaine (Monseigneur Marcel, Paul Caron, André Foulon de Vault, Eugène Pépin, Roger Lecotté, Alfred Tonnellé, etc.). Aujourd'hui, beaucoup d'ouvrages qui en proviennent ne sont toujours pas connus du public des chercheurs faute d'un catalogage suffisant.

Le catalogage informatisé constitue donc un objectif important, qui doit notamment passer par le renforcement de l'équipe Patrimoine pour le traitement de la bibliothèque de travail d'Yves Bonnefoy.

PROJETS :

- Cataloguer et équiper les fonds Foulon de Vault, Chasse et pêche (fonds Bongars), Caron (éditions anciennes et bibliophiliques), Pépin (partie relative à la guerre 14-18) ;
- Compléter et corriger les notices catalographiques de l'Ancien fonds rétroconverties par la Bibliothèque nationale de France (BnF) ;
- Poursuivre les extractions des fonds généraux (ex-Etude, Ancien fonds) vers le fonds de conservation Touraine – Val de Loire ;
- Cataloguer et équiper la bibliothèque de travail d'Yves Bonnefoy ;
- Poursuivre le désherbage des dons divers et traiter ceux qui auront été retenus ;
- Poursuivre le catalogage informatisé des estampes déjà inventoriées ;
- Entamer le traitement des collections iconographiques Caron ;
- Effectuer un désherbage dans les collections de périodiques.

b Numériser

Quand la consultation des documents patrimoniaux originaux reste difficile (distance géographique, fragilité des supports, etc.), leur accès sous forme numérisée par le biais du portail constitue une alternative extrêmement intéressante pour les lecteurs, qu'ils soient chercheurs professionnels ou simples amateurs.

Les coûts de la numérisation ont aujourd'hui baissé, et il est possible, comme pour les chantiers de rétroconversion, d'obtenir des subventions de l'Etat pour des opérations ciblées.

PROJET :

L'établissement d'un programme de numérisation des collections patrimoniales, portant aussi bien sur des documents iconographiques, des manuscrits enluminés, que des ouvrages de référence du fonds Touraine-Val-de-Loire ou de la presse locale, accompagnera la réalisation concrète, confiée à un prestataire de service, d'un premier essai de numérisation.

Ce projet se traduira au préalable par l'acquisition d'un système de gestion électronique des données spécifique et suppose ensuite un apport budgétaire régulier en investissement.

c Conserver moins, mais conserver mieux

Le développement constant des bibliothèques numériques et leur usage de plus en plus sollicité par les internautes doit amener à repenser la politique de conservation de l'établissement.

Il ne s'agit plus de conserver, pour les générations à venir, de vastes collections à vocation encyclopédique, représentatives de la production éditoriale en langue française, mais bien des segments plus réduits de collection sélectionnés en fonction de critères comme la date d'édition, le lien à la ville de Tours ou à la région, l'appartenance à un fonds particulier.

Un fonds patrimonial n'est pas un fonds inerte : son enrichissement et sa conservation (conditionnement, restauration) nécessitent un budget d'investissement régulier et correct.

PROJET :

Cette politique sera formalisée dans une charte patrimoniale, abordant les questions de définition des fonds patrimoniaux, de leurs axes de développement et d'acquisition, de la politique de conservation préventive et curative.

d Valoriser

La valorisation des collections patrimoniales doit pouvoir se poursuivre au cours des prochaines années.

PROJET :

La mise en place de conférences régulières traitant de différents sujets patrimoniaux ou locaux complètera utilement les accueils et présentations de documents établis ces dernières années. Elles pourront pour certaines être organisées en partenariat avec des structures extérieures (Amis de la Bibliothèque et du Musée, Université François-Rabelais, etc).

e Un fonds unique : le fonds Yves Bonnefoy

Le poète, essayiste et traducteur tourangeau Yves Bonnefoy, de renommée internationale, fait depuis de nombreuses années l'objet d'une attention toute spéciale au sein de la Bibliothèque. Au fil des expositions et des manifestations qui lui ont été consacrées, des liens privilégiés se sont noués entre cet auteur et la ville de Tours, qui trouveront une illustration concrète dans la future salle Patrimoine.

Le poète a souhaité faire don à la Ville de sa bibliothèque de travail (8000 documents), qui complètera le fonds constitué depuis 1976 à partir de dons et d'acquisitions régulières.

3.2 Collections Adultes

Les collections Adultes sont constituées de livres ou livres audio édités de 1960 à nos jours.

Elles sont organisées par domaines ou genres littéraires.

Romans français et étrangers, bandes dessinées, littérature, documentaires sur les différents domaines de la connaissance, livres audio, méthodes de langues ; de l'actualité aux loisirs, chacun y trouve matière à se distraire, s'informer ou s'enrichir.

Elles soutiennent aussi et mettent en avant, de par leurs qualités culturelles, scientifiques ou artistiques, de nouveaux auteurs et de petites maisons d'édition.

Les documents les plus anciens ou remarquables par leur sujet, sont conservés en magasin à la Bibliothèque centrale et consultables ou empruntables sur demande.

Ces collections s'adressent à tout public à partir de la fin du collège (sous la responsabilité des parents pour les mineurs).

L'Escale

A destination des grands adolescents et jeunes adultes, cet espace situé au cœur de la section Adultes de la Bibliothèque centrale, offre une ambiance chaleureuse et conviviale, où se côtoient bandes dessinées, mangas, romans de l'imaginaire et fictions plébiscitées par les jeunes générations.

Ce fonds est complété en partie par un fonds tournant issu de la littérature générale, dans l'objectif de faire une passerelle avec la littérature classique.

3.3 Collections Musique et cinéma

Les médiathèques mettent à disposition de tous les publics (enfants, adolescents, adultes) :

- des collections de documents à contenu musical : CD, livres, livres-CD, DVD musicaux et revues représentant la musique dans toute sa diversité de courants et d'expressions ;
- un fonds de CD numérisés, avec recherche par genre musical, interprètes, compositeur, et également sous forme de playlists thématiques.
- un fonds de documents à contenu cinématographique : DVD, livres, revues ;

a Musique

Les collections de CD couvrent tous les genres musicaux, assurant le caractère encyclopédique des collections. Le fonds de livres Musique est constitué de dictionnaires, encyclopédies, histoire de la musique, biographies, essais, etc. Les collections de DVD musicaux proposent un choix de concerts enregistrés, portraits d'interprètes, opéras filmés, comédies musicales, etc.

b Cinéma

Les collections de DVD représentent tous les grands courants cinématographiques :

- cinéma patrimonial des grands auteurs ;
- cinéma contemporain «tout public» ;
- films d'auteur, films d'art et d'essai représentant la création actuelle ;
- films d'auteur du cinéma documentaire et expérimental, films d'avant-garde.

Classés par ordre alphabétique de réalisateur, les DVD de fiction couvrent un large panel de genres cinématographiques (comédies, drames, animation, courts-métrages, séries TV...)

Classés par cote Dewey, les DVD documentaires couvrent tous les domaines de la connaissance, avec un pôle plus particulièrement développé et identifié dans les espaces : le fonds Cinéma (histoire, technique, grands documentaristes, réalisateurs...).

Le fonds de livres Cinéma est constitué de documentaires couvrant tous les aspects du cinéma : dictionnaires, encyclopédies, histoire et théorie du cinéma, essais, biographies, techniques et écriture, scénarios, etc.

c Fonds de disques vinyles (Bibliothèque centrale)

Ce fonds est issu des premières collections sonores de la Bibliothèque proposées au public, des années 1950 à 1980.

Aujourd'hui, ce fonds n'est pas enrichi par des acquisitions courantes, mais des dons de particuliers l'alimentent de manière ponctuelle.

Ce fonds sonore patrimonial, lié à l'histoire des supports audio et des espaces au sein de la Bibliothèque centrale et de ses annexes, est stocké dans les réserves, dans le respect des règles de conservation.

Tous les types de musique y sont représentés, avec un accent particulier sur la musique classique et les textes lus.

PROJETS :

- Disques vinyles :

A partir de 2017, progressivement et sur plusieurs années, ces collections feront l'objet d'un traitement : inventaire, nettoyage et rénovation du conditionnement physique, classement, catalogage et intégration dans la base bibliographique en ligne, numérisation. Des actions spécifiques de valorisation et de médiation auprès du public seront mises en place dans le cadre des animations organisées à la Bibliothèque.

- Musique :

Poursuite de la numérisation du fonds de CD.

- Autre support physique, les partitions :

Les sections Musique rempliraient pleinement leurs missions en offrant au public un fonds de partitions favorisant la pratique instrumentale de loisir, répondant ainsi à la demande des usagers. L'objectif n'est pas de se substituer à la Bibliothèque Musicale Jean-Yves Couteau, émanation de l'université de musicologie et du Conservatoire à Rayonnement Régional, mais bien d'offrir des collections complémentaires, notamment en ouvrant le choix à des musiques grand public, comme par exemple le jazz, la pop, le rock ou la chanson. Le projet de constituer sur plusieurs années un fonds de base de partitions (environ 2000), s'inscrit dans le soutien de la Ville de Tours pour l'encouragement des pratiques instrumentales.

- Réseau des bibliothèques :

L'implantation et le développement des collections de CD et DVD dans les bibliothèques de quartier permettraient d'élargir l'offre documentaire sur le territoire et d'accroître la fréquentation des médiathèques. En effet, on constate un fort accroissement d'inscriptions et de prêts lorsque s'ouvrent des sections Musique et cinéma malgré l'augmentation des ressources numériques en libre accès dans chacun de ces domaines.

Un tel projet doit être inscrit dans une perspective plus globale de restructuration d'équipements, prioritairement à la bibliothèque des Rives du Cher, puis à la bibliothèque Paul Carlat.

3.4 Collections Jeunesse

Les collections Jeunesse cherchent à promouvoir à la fois une offre contemporaine de qualité, et un patrimoine littéraire destinés à la jeunesse.

a Collections jeunesse tout public, fictions et documentaires

Dans toutes les bibliothèques du réseau, elles occupent un espace dédié, et s'adressent aux enfants de la naissance jusqu'à la fin du collège.

Elles se présentent sous différents supports (livres, livres-CD, et uniquement dans les trois médiathèques, CD de livres audio).

Elles offrent un large choix de documents, sélectionnés avec soin pour leurs qualités littéraires, graphiques, documentaires, et visent également à faire découvrir des créations exigeantes et de petites maisons d'édition :

- livres pour bébés ;
- albums (une sélection d'albums incontournables « nos Trésors » est présentée à la Bibliothèque centrale) ;
- contes ;
- romans ;
- documentaires ;
- bandes dessinées et mangas ;
- revues ;
- poésie ;
- théâtre ;
- comptines ;
- langues étrangères.

Le classement est simplifié pour permettre à chacun de se repérer facilement.

Les collections les plus récentes sont en accès libre.

Celles qui sont progressivement retirées des espaces publics et qui présentent toujours un intérêt sont conservées en magasin à la Bibliothèque centrale, où elles peuvent être consultées ou empruntées.

PROJET :

- Formaliser dans le cadre d'un travail collectif la politique d'acquisition des collections jeunesse par secteur. Ce travail en profondeur permet de renforcer les compétences des bibliothécaires, de clarifier les objectifs, les critères et le périmètre de chaque secteur d'acquisition.
- Ce travail, qui suppose un diagnostic sur l'existant, une distanciation par rapport à la pression éditoriale ou à la demande des usagers et une réflexion critique sur le système de classification, passe par l'instauration d'une démarche raisonnée et volontariste, collective et collaborative.
- Il aboutira à la création d'outils : fiches domaines et plan de développement des collections, par secteur.
- Dans la continuité de cette réflexion, développer la complémentarité par sites (mise en place de fonds tournants) pour accroître notre capacité à proposer une offre renouvelée dans deux secteurs documentaires privilégiés : les romans et la bande dessinée.

- Définir une méthodologie, les documents cibles, les conditions et la fréquence d'une rotation d'un lot de documents.

b Collections réservées à l'action culturelle et la médiation

- le fonds jeux de société ;

La section jeunesse développe d'ores et déjà un fonds de jeux et de supports ludiques qui viennent compléter les ressources utilisées dans le cadre des accueils de groupes. Ils sont choisis pour leur lien avec l'univers d'auteurs ou illustrateurs jeunesse, avec un genre littéraire (conte), ou parce qu'ils font la part belle à l'analyse d'image ou à l'écriture et la construction du récit.

Ils sont destinés à diversifier les approches autour du livre, à favoriser l'éveil culturel, la connaissance de l'image et à prendre du plaisir à jouer avec des éléments de référence culturelle.

PROJET :

Développer ce fonds spécifique et étendre son usage aux publics des adolescents et des adultes, notamment par une valorisation des vertus des jeux dans une dynamique de lien, de partage et comme outil du vivre ensemble : mise en place d'ateliers jeux en direction du public jeunesse hors scolaire le mercredi après-midi ou pendant les vacances scolaires, animation de séances de jeux intergénérationnelles en après-midi ou en soirée, sur des thématiques variées.

Pour cela, le personnel devra être formé à l'animation culturelle par le jeu, auprès d'intervenants spécialisés (Maison des Jeux de Touraine par exemple).

- Le fonds Kamishibai

Son usage est réservé aux accueils de groupes et aux animations à destination du public proposées par l'équipe jeunesse et publics « empêchés » sur le réseau.

c Fonds spécifiques destinés aux collectivités

- Le bibliobus jeunesse dessert les écoles les plus éloignées des bibliothèques.

Le fonds du bibliobus concentre son offre sur un éventail d'albums, contes, romans, documentaires, poésie et théâtre. Il comprend également une sélection de livres-CD et de bandes dessinées (adaptation de contes ou romans) ainsi que quelques titres de revues.

Il est conçu en tenant compte du public cible qui s'étend de la petite enfance au CM2.

- Lecture suivie et malles thématiques :

La section jeunesse propose la mise à disposition de titres d'albums ou de romans en plusieurs exemplaires pour faciliter une analyse en classe.

Des malles thématiques, permettant la mise en réseau de titres, ou répondant à des projets ou besoins spécifiques sont également conçues en lien avec les équipes et dans le cadre de projets portés par les écoles ou autres structures travaillant avec un collectif d'enfants.

PROJETS :

Développer les fonds permettant aux équipes de mobiliser des ressources documentaires sur projet et de mieux répondre aux besoins émergeant dans le cadre du travail en partenariat avec les collectivités et associations.

Exemple : Développer un fonds d'imagier et livre-CD en direction du public allophone.

d Centre Patrice Wolf - Ressources en littérature pour la Jeunesse

La section jeunesse de la Bibliothèque centrale possède de riches fonds en littérature jeunesse et a pour mission de conserver et de valoriser ce patrimoine.

- Un fonds de référence autour de la littérature pour la jeunesse

Ce fonds est destiné aux enseignants, animateurs, étudiants ou à toute personne s'intéressant aux thématiques suivantes :

- bibliothèques pour la jeunesse ;
- éveil culturel de la petite enfance ;
- analyse de la littérature pour la jeunesse (texte et image) ;
- pratiques culturelles des jeunes ;
- auteurs, illustrateurs ;
- catalogues d'exposition ;
- presse jeunesse, théâtre, contes et comptines, bandes dessinées...

Certains de ces documents sont empruntables, les autres sont réservés à la consultation sur place.

- Un fonds patrimonial jeunesse

Fonds historique et contemporain, il propose des œuvres de fictions, des documentaires et des périodiques du XIX^{ème} siècle à nos jours. Préservant le patrimoine que représente la littérature jeunesse, il témoigne également des acquisitions de la Bibliothèque de Tours dans ce domaine depuis sa création en 1937.

Ces documents sont consultables sur place uniquement.

- Un fonds unique : le fonds Patrice Wolf

Le critique littéraire qui a co-animé pendant plus de 20 ans avec Denis Cheissoux l'émission de radio « L'as-tu lu mon p'tit loup » sur France Inter, a fait don à la Bibliothèque d'une sélection de livres jeunesse et d'archives personnelles.

Ce fonds se compose notamment d'œuvres de fictions, documentaires, périodiques et supports audiovisuels, ainsi que de documents relatifs aux émissions (chroniques, notes, relevés d'audience, revue de presse...)

Ces documents, dont le traitement s'échelonne sur la durée, sont consultables sur place uniquement.

- Un fonds de livres d'artistes

La section Jeunesse développe un fonds de livres d'artiste ; il s'agit d'œuvres à part entière sélectionnées pour faire entrer l'enfant dans le monde de l'art et de la créativité, éveiller ses sens, son imagination et stimuler son inventivité.

PROJET :

Positionner la Bibliothèque municipale de Tours comme l'un des lieux ressources dans le domaine de la littérature pour la jeunesse à l'échelle de la ville, de la région, du territoire national, en donnant une meilleure visibilité à nos fonds riches et uniques et en permettant ainsi un large rayonnement. Valoriser un héritage, fruit de l'histoire de la bibliothèque de Tours en matière de politique de lecture à destination de la jeunesse (une des premières Heures Joyeuses créées en France, 1937).

- Inaugurer ce service avec colloque/exposition en 2017, créer des d'outils de communication ;
- poursuivre le traitement physique et intellectuel du fonds Wolf et du fonds patrimonial ;
- valoriser ces fonds avec la mise en place d'un programme d'animations en lien avec les partenaires (Université, libraires, associations) : conférences, rencontres, présentations de nos fonds...

- valoriser les ressources à distance en créant un espace dédié sur le nouveau site internet de la bibliothèque ;
- développer une base de données permettant via le site internet d'accéder aux archives audio de l'émission et aux chroniques.

3.5 Collections Publics « empêchés »

L'accessibilité de la culture à tous et pour tous est un enjeu important de la politique culturelle de la Ville de Tours. Ainsi, dans chaque espace Jeunesse, Adultes, Musique et Cinéma, des fonds adaptés sont mis à la disposition du public en accès direct et renouvelés régulièrement.

- Des livres en gros caractères, pour adultes et pour enfants, sur tous les sites ;
- des revues en gros caractères pour adultes et des revues sur l'actualité du handicap à la Bibliothèque centrale et à la Médiathèque François Mitterrand ;
- des livres audio au format mp3 (pour tous les lecteurs, adultes et enfants, dans les trois médiathèques et dans le bibliobus adultes) et au format Daisy (pour personnes malvoyantes, à la Médiathèque François Mitterrand) ;
- des livres en « Français facile à lire et à comprendre », pour un public d'adultes en situation d'apprentissage du français (personnes illettrées, primo-arrivants etc) et des méthodes simples de langues, des dictionnaires visuels (imagiers) à la Bibliothèque centrale, à la Médiathèque François Mitterrand et à la Bibliothèque Paul Carlat ;
- des livres en langues étrangères sur tous les sites ;
- des livres tactiles et en Braille pour les enfants à la Bibliothèque centrale ;
- des DVD sous-titrés pour sourds et malentendants, des DVD en langue des signes française, des DVD audiodécrits dans les médiathèques ;
- des ressources numériques adaptées : bibliothèque Eole de l'AVH, livres téléchargeables ou accessibles en streaming via Nom@de ou les liseuses, applications sur les tablettes...

D'autres documents sont proposés en accès indirect, et prêtés en fonction des demandes de professionnels travaillant avec les publics « empêchés » (enseignants, éducateurs, animateurs) dans le cadre d'un projet entre une structure d'accueil spécialisée et la Bibliothèque municipale de Tours, pour un public d'enfants ou d'adultes ne maîtrisant pas, ou mal, la lecture.

Ces fonds sont conservés à la Médiathèque François Mitterrand et à la Bibliothèque Centrale.

Ils comprennent des livres tactiles et en Braille, des livres pop'up, des kamishibaï et des jeux de société. Ils permettent ainsi aux professionnels qui accompagnent les groupes de préparer ou de poursuivre la séance à la Bibliothèque.

Les bibliothèques de Tours mettent également du matériel de lecture adapté à la disposition des lecteurs, sur place et pour certains, empruntables à domicile, pour rendre la plupart de leurs fonds « tout public » accessibles :

- Un poste informatique adapté avec écran 27" et bras articulé, logiciels Zoomtext, NVDA, Acapela Infovox et pack Microsoft Office, et clavier gros caractères Zoomtext ;
- une machine à lire Easy reader ;
- un téléagrandisseur Magnilink Mira ;
- une plage Braille Seika ;
- 4 lecteurs Victor Stratus ;
- 1 loupe électronique I-Loview ;
- des loupes de lecture pour différents niveaux de handicap visuel : niveaux de grossissements de caractères, avec ou sans repère de lecture, avec ou sans apport de lumière.

PROJETS :

Développer les fonds de documents adaptés dans les bibliothèques de quartier (notamment les livres audio).

Développer la communication pour faire connaître ces collections, ces outils et ces supports aux publics auxquels ils sont destinés, en étant sensible à l'accessibilité de ces supports (en français facile à lire et à comprendre, en gros caractères etc).

Diversifier les collections empruntables par les professionnels sur leurs cartes spécifiques de prêt.

3.6 Des collections numériques à développer

Des collections variées dans leur support, dans leur thématique ou dans leur niveau de lecture constituent un élément essentiel dans l'attractivité d'une bibliothèque.

Aux collections physiques, toujours présentes et dont le renouvellement, lié à un budget d'acquisition correct, est indispensable, s'ajoutent déjà des collections numériques dématérialisées, accessibles sur place ou à distance.

a Musique numérisée

Des ressources numériques sont proposées : des bornes « All in one » permettent l'écoute sur place de plusieurs milliers de CD numérisés sur le réseau (2 bornes à la Bibliothèque centrale, 1 à la Médiathèque François-Mitterrand, et 1 à la Médiathèque des Fontaines).

b Portail Nom@de

Pour la première fois, des bibliothèques d'Indre-et-Loire, sous l'impulsion de la Direction du Livre et de la Lecture Publique (DLLP) du Conseil Départemental, ont mutualisé leurs moyens pour permettre une offre large de ressources numériques à distance, et donc nomade, à tous les lecteurs inscrits dans l'une des bibliothèques participantes (chiffre en hausse constante). Evolutif en fonction des moyens financiers et des besoins, ce portail propose des livres numériques, des films en streaming, des ressources en autoformation, etc.

PROJET :

Proposer de nouvelles ressources, notamment en presse, autoformation, cinéma, musique et jeunesse. La convention qui lie la ville de Tours aux autres villes partenaires du projet et à la DLLP prévoit un budget de 0,10 € en 2017 par habitant pour chaque commune.

c Liseuses

La Bibliothèque centrale propose 16 liseuses sur lesquelles sont déjà téléchargés des livres numériques. Les lecteurs peuvent ainsi emprunter l'objet physique, se familiariser avec, et découvrir une multitude de titres sur un seul support.

Le budget alloué aux acquisitions de livres ne permet pas de compenser le désherbage effectué ces dernières années. Celui-ci est nécessaire afin de maintenir un volume constant, des fonds toujours actualisés et en bon état. A cela se sont ajoutés des vols répétés sur certains secteurs de la littérature. Le manque de certains ouvrages dans les rayons est parfois criant, surtout en ce qui concerne les œuvres classiques. Les livres numériques, en particulier pour les ouvrages libres de droit et gratuits permettent de proposer une solution alternative vraiment intéressante : les œuvres seront à la fois présentes dans les bibliothèques, mais sans prendre de place sur les rayonnages, ce qui permettra de continuer à présenter les ouvrages récemment édités.

PROJET :

Proposer au prêt des liseuses dans toutes les bibliothèques du réseau, ce qui implique l'achat de matériel et de livres numériques.

d Tablettes

La présence du WIFI à la Bibliothèque centrale permet d'exploiter pleinement le potentiel des tablettes. Des ateliers de découverte sont proposés à la Bibliothèque centrale, et 11 tablettes sont mises à la disposition des lecteurs suivant une procédure précise garantissant un contrôle du matériel. Les bibliothécaires ont fait le choix en amont d'applications ludiques, pédagogiques, en lien avec les collections et les nouveaux usages du public.

PROJET :

Acheter de nouvelles tablettes pour tout le réseau, renouveler régulièrement les applications proposées, développer et améliorer les ateliers numériques.

3.7 Un circuit et un classement des documents améliorés

a Mieux acquérir : charte et plan de développement des collections

L'élaboration d'une charte et d'un plan de développement des collections par section permet de formaliser la gestion des crédits d'acquisition de manière transparente au sein du réseau, en précisant les priorités, les domaines lacunaires à combler, les collections obsolètes à renouveler.

Ce plan prendra en compte le développement important qu'a connu le Service commun de la documentation de l'Université de Tours ces dernières années, en accordant une place moindre aux ouvrages de niveau universitaire. Il attribuera en revanche une place plus large à la lecture loisir.

Il s'inscrira également en complémentarité avec les ressources des différents centres de documentation de la ville de Tours (Musée des Beaux-arts, Musée du Compagnonnage, Museum d'Histoire naturelle, Bibliothèque Musicale Jean-Yves Couteau, Ecole supérieure des Beaux-arts, etc.).

PROJETS :

- Mise en œuvre de la charte des collections et élaboration des plans de développement des collections.
- Etendre de nouveaux codes statistiques pour le réseau des bibliothèques adultes et les centres de documentation de la ville de Tours en vue d'une analyse statistique et d'une politique documentaires plus affinées.

b Simplifier le catalogage

Le catalogage a longtemps constitué l'une des tâches essentielles du bibliothécaire. Aujourd'hui, internet permet de récupérer des notices, au niveau de finition variable, depuis des bases commerciales (ex : Electre, proposant des notices sommaires) ou gratuites (ex : la Bibliothèque nationale de France, via Mocomm, proposant des notices très complètes) ou fournies par les titulaires des marchés pour les CD et DVD.

La généralisation de la dérivation des notices, pour tous les supports, et un allègement des procédures de vérification, a entraîné un gain de temps, qui peut utilement être employé dans la médiation auprès des publics.

PROJET :

Mise à jour des manuels de catalogage adaptés aux différentes sections de la bibliothèque en fonction des supports, en vue d'harmoniser les pratiques professionnelles.

c Accéder aux documents

- Accès direct

Les documents en libre-accès mis à disposition du public dans les espaces sont rangés suivant des cadres de classement en vigueur dans la plupart des bibliothèques de France : Dewey, Principes de Classement des Documents Musicaux (PCDM).

Romans, bandes-dessinées, théâtre, poésie, contes, albums, cinéma de fiction, presse, musique ... : chaque domaine ou genre musical est rangé par ordre alphabétique d'auteurs (ou titres).

Les ouvrages documentaires (livres et DVD pour adultes et jeunesse) sont présentés au public du réseau des bibliothèques suivant les 10 grands domaines de la connaissance structurés dans la classification Dewey.

Depuis 2014, la section Adultes de la Bibliothèque centrale présente ses ouvrages documentaires en une départementalisation des collections : 6 grands départements (Arts de vivre, Forum du citoyen, Invitation aux voyages, Histoire, Corps et esprit, Jardin des sciences) permettent de regrouper et mettre en avant des contenus thématiques introduisant ainsi plus d'ordre, d'interdisciplinarité et de lisibilité dans le libre-accès aux documents.

En traitant les cotes comme des outils de gestion de l'espace et non comme des indexations intellectuelles, les cotes validées permettent un rangement plus aisé des ouvrages, garantissent autant que possible une homogénéité de la présentation des documents, facilitent enfin la lecture des cotes par le public.

Les cotes validées sont déjà en place en section Jeunesse sur le réseau. Un guide « *Je cherche, je trouve* » est à disposition du jeune public pour mieux se repérer.

PROJETS :

- Espaces Adultes :

Mise en place de groupes de travail pour mener une réflexion quant à l'élargissement de la départementalisation sur tout le réseau des sections Adultes. Cela permettrait une même classification et une cohérence au niveau du catalogage et de la politique documentaire.

- Cinéma documentaire :

Mise en place de cotes validées, simplifiées et lisibles permettant une harmonisation sur le réseau des médiathèques.

- Accès indirect :

Une partie des documents imprimés des différentes sections de la Bibliothèque centrale sont conservés et stockés en magasin. Ils sont communiqués au public après recherche dans la base bibliographique ou les fichiers papiers.

d Rotation des collections

Les acquisitions se font en concertation et complémentarité sur le réseau.

Les rotations de lots de documents, sur certains segments bien identifiés, permettront de renouveler et multiplier les offres par site.

PROJET :

Pour les sections Jeunesse et Adultes : Définir une méthodologie (critères et conditions) en vue de la mise en place de fonds tournants pour certains secteurs préalablement définis et les bandes dessinées.

e *Plan de conservation des périodiques*

Les magasins des sous-sols permettent un accroissement des collections pour 10 ans maximum.

PROJET :

En l'absence d'un plan de conservation partagée régional, il est nécessaire d'établir un outil de décision, via des critères précis d'analyse, permettant de déterminer quels titres seront conservés de manière pérenne, conservés dans un délai limité, retirés des collections, réorientés ou éliminés.

La question du stockage des collections imprimées à l'heure du numérique doit également être traitée.

Les critères d'analyse :

- Cohérence avec la politique documentaire de la bibliothèque ;
- Actualité du contenu ;
- Qualité et pertinence du contenu ;
- Statut de la collection (morte, close, courante) ;
- Etat physique et conditions matérielles de conservation, degré de complétude ;
- Fréquence d'utilisation ;
- Rareté, valeur patrimoniale, intérêt régional ;
- Thématique traitée, critères géographiques et de dates ;
- Existence d'autres supports ;
- Présence sur le territoire (autres bibliothèques, archives...);
- Estimation de l'accroissement linéaire.

f *Entretien des collections*

Afin de prolonger la durée de vie des documents, l'atelier de reliure effectue un travail régulier de consolidation et de réparation des livres et participe activement à la restauration et conservation des documents précieux qui requièrent des conditions particulières.

Les médiathèques sont par ailleurs dotées de machines de rénovation/réparation permettant de corriger les rayures et prolonger la durée de vie des CD et DVD.

g *Désherber et proposer à la vente*

Corollaire de ce plan de développement, le regard sur les ouvrages qui doivent faire l'objet d'un désherbage sera plus clair.

Auparavant envoyés pour la plupart au pilon, les ouvrages issus du désherbage se voient désormais offrir une seconde vie (seuls les ouvrages en mauvais état ou dont le contenu est obsolète sont destinés au pilon) :

- Comme cela est pratiqué depuis plusieurs années, certains sont proposés à des associations ou à des établissements scolaires ou à la maison d'arrêt ;
- D'autres sont destinés à la vente. Cette opération, qui remporte un grand succès, est renouvelée régulièrement. Elle constitue un moment privilégié pour communiquer avec les lecteurs sur les missions des bibliothèques et la gestion des collections.

Les documents audiovisuels sont exclus de ce dispositif.

4 MIEUX CONNAITRE LES PUBLICS POUR DEVELOPPER DES SERVICES ADAPTES

Longtemps organisée autour des collections, la bibliothèque place aujourd'hui très légitimement le public au cœur de ses préoccupations.

Actuellement, la Bibliothèque centrale est ouverte 40 heures, les 2 médiathèques 31h30, et les bibliothèques de quartier environ 30 heures. Le projet de nouvelle grille horaire pourrait faire passer les volumes horaires à 38 heures pour la Bibliothèque centrale, 27 heures pour les deux médiathèques et à environ 22 heures pour les autres.

Les bibliothèques du réseau sont fermées les dimanches et les lundis et leurs horaires sont adaptés et réduits pendant la période estivale (juillet-août).

Ces dernières années, les attentes et les besoins de ce public ont évolué avec les technologies de l'information et de la communication. De nouvelles pratiques culturelles, de nouveaux usages sont apparus. Pour permettre d'y répondre, de nouveaux services doivent être créés ou d'autres renforcés, tandis que les publics doivent être appréhendés dans toute la richesse de leur diversité.

PROJET :

- Proposer de nouveaux horaires d'ouverture pour mettre en adéquation les besoins des usagers et les moyens de la Bibliothèque municipale, en fonction de l'équilibre des contraintes DRH et budgétaires.
- Analyse des avantages de l'installation d'une badgeuse pour les agents
- Formaliser le fonctionnement du service public selon un mode « dégradé »
- Mettre à jour le Plan de formation et le suivre pluri-annuellement

4.1 Accueil, prêt et retour

a L'accueil du public

Si l'on fait abstraction des collections, le premier service à rendre est celui d'un accueil convivial et professionnel, effectué par du personnel stable et convenablement formé. Chaque agent est en mesure d'effectuer toutes les tâches d'accueil, prêt et retour, mais a également des spécificités liées à des collections, physiques ou numériques, qu'il convient de valoriser.

L'accueil s'effectue dès le premier contact de l'utilisateur avec la bibliothèque, lors de l'inscription, puis dans les différents espaces de collections. Le personnel doit jouer pleinement son rôle de médiateur, en orientant ou en conseillant sur les services et les collections, sans tomber dans une prescription trop stricte.

Pôle d'information sur l'activité du réseau des bibliothèques, la banque d'accueil-inscription centralisée constitue aussi une ouverture sur la ville, la communauté de communes et ses activités culturelles.

b Le guide du lecteur

La restructuration de la Bibliothèque centrale ainsi que l'évolution du portail des bibliothèques ont impulsé en 2016 la refonte et la mise à jour de cet outil de communication, complémentaire des informations délivrées de vive voix ou par le biais du site internet.

Un nouveau guide du lecteur sous forme de 10 fiches thématiques a été élaboré, afin de donner les informations utiles sur les ressources et services de manière concise aux lecteurs. Ce format est facilement adaptable en cas de nouveauté ou de modification à apporter.

c Les modalités d'inscription

L'accès au service de prêt à domicile est subordonné à une inscription payante ou non, valable un an. Les droits d'inscription sont fixés après délibération du Conseil municipal et régulièrement révisés.

Pour toute tarification spécifique (tarif réduit, gratuité), les usagers doivent présenter les pièces justificatives adéquates.

d Le prêt et le retour

A l'issue du chantier de restructuration de la Bibliothèque centrale, l'accueil du public a été optimisé avec la mise en place d'un prêt géré en partie par des automates dans chaque espace de la Bibliothèque centrale.

Cette automatisation a été liée au passage à la RFID, qui permet (après un travail conséquent sur la reprise des collections) au personnel de dégager du temps pour les missions de médiation et de services au public.

Une banque de prêt centralisé légère est maintenue dans l'espace d'accueil pour répondre aux difficultés des usagers.

La restitution des documents s'effectue dans les différents espaces, à la fois pour tenir compte des contraintes du bâtiment (espace d'accueil éloigné des circulations verticales), de la nécessité d'un contrôle des documents, mais aussi, pour faciliter la médiation entre les usagers et les équipes de chacun des départements.

PROJET :

Pour permettre une harmonie de tout le réseau, la RFID sera étendue aux autres bibliothèques et des automates de prêt seront mis en place dans les 2 médiathèques de quartier.

e Un retour possible sur tous les points du réseau

Les lecteurs peuvent, depuis septembre 2015, restituer les documents empruntés sur n'importe quel point du réseau des bibliothèques. La bibliothèque a pu acquérir un véhicule équipé pour faire des navettes quotidiennes entre toutes les structures.

La circulation des documents audiovisuels (CD et DVD) ne se fait qu'entre médiathèques.

PROJET :

Une boîte de retour, accessible depuis l'extérieur, permettrait aux usagers de restituer leurs documents en dehors des périodes d'ouverture de la Bibliothèque centrale (tôt le matin, en soirée, les jours de fermeture).

4.2 Services numériques

L'évolution technologique permet aujourd'hui de proposer de nouveaux services qui s'adressent à tous, dans et hors les murs de la bibliothèque, et ancrent son activité dans le XXI^e siècle.

a Accès à internet

Avant la modernisation de la Bibliothèque centrale, 18 postes proposaient gratuitement des accès à internet sur l'ensemble du réseau. Les travaux de restructuration ont permis de porter à 23 le nombre de postes de consultation disponibles à la Bibliothèque centrale.

Cet équipement, ainsi que la médiathèque François Mitterrand et la médiathèque des Fontaines, est également doté depuis 2016 du Wifi public.

Des ateliers découverte des ressources numériques sont proposés dans les sections Adultes, Jeunesse et Musique et cinéma, pour valoriser les ressources internes, créer des partenariats, organiser des cycles d'animations, des conférences...

b Site de la Bibliothèque municipale et services à distance

Le portail constitue un outil essentiel de dialogue entre l'utilisateur et la bibliothèque, après la médiation humaine.

Contrairement à l'accès aux différentes bibliothèques, l'accès au portail n'est limité ni dans l'espace, ni dans le temps.

Développé par la société Archimed, le portail de la Bibliothèque (www.bm-tours.fr) permet d'accéder :

- à des informations pratiques sur le réseau (présentation des équipements, modalités d'inscription, etc.) ;
- au catalogue des collections dont les notices ont été informatisées ;
- au programme des animations ;
- à des pages thématiques mises à jour tous les 2 mois, où sont mis en valeur la musique, le cinéma, l'actualité, la littérature jeunesse, la littérature adulte, le patrimoine, la Touraine et le Val de Loire, la scène musicale locale ;
- à des informations et des services en direction des publics « empêchés » ;
- en page d'accueil, à des informations sur l'actualité de la Bibliothèque.

En s'identifiant, le portail permet également d'accéder à des services personnalisés (consultation du compte lecteur, réservations, etc.).

Il est régulièrement mis à jour, corrigé, amélioré, par une équipe de référents.

PROJET :

Ce portail doit aujourd'hui évoluer, car l'équipement physique (serveur) et logiciel sont obsolètes. Le passage aux versions supérieures, pour avoir un outil modernisé, intuitif, nomade, se fera en 2017. Le portail, dans ses diverses facettes nécessite pour être pleinement connu et utilisé par le public une médiation spécifique : des séances de présentation / formation rapide sont donc proposées aux lecteurs.

c Evolution du système informatique

Il sera nécessaire de faire évoluer régulièrement l'outil de gestion informatique en procédant aux migrations possibles du logiciel en version supérieure, afin de pouvoir proposer des services nouveaux et conformes aux attentes des utilisateurs.

PROJET :

La prochaine évolution qui offrira un service supplémentaire au lecteur sera l'envoi des lettres de rappels et de réservation par mails, en 2017.

d Intégration dans les réseaux sociaux

Présente sur le web par le biais de son portail, site institutionnel, la Bibliothèque a commencé à intégrer les réseaux sociaux pour aller au-devant des internautes et élargir son public. Depuis septembre 2011, elle est présente sur Facebook ainsi que sur Instagram pour la partie Patrimoine (présentation d'iconographies du fonds ancien choisies par les bibliothécaires lors du catalogage).

4.3 Services aux publics scolaires et petite enfance

Les accueils de classes constituent une des missions principales du secteur Jeunesse. Chaque année, les bibliothécaires proposent une offre renouvelée de contenus, et développent des projets en commun avec les enseignants.

Les services à destination de la Petite Enfance s'inscrivent quant à eux dans le cadre d'un partenariat fort avec les structures de la Ville et découlent de la définition d'objectifs concertés et d'actions communes.

Le secteur jeunesse a également développé de nouveaux contenus pour l'accueil des enfants dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), et poursuit l'exploration de nouvelles méthodes de travail.

4.4 Services aux enseignants, professionnels de l'enfance et de la littérature jeunesse

Les professionnels travaillant en direction du public jeunesse bénéficient de services et de conditions de prêt spécifiques.

Les enseignants, les étudiants et chercheurs en littérature jeunesse, les animateurs, pourront par ailleurs accéder sur rendez-vous au fonds de conservation et de référence en littérature jeunesse (Centre Patrice Wolf).

4.5 Public des adolescents et jeunes adultes

A la Bibliothèque centrale les agents particulièrement en charge de l'Escale ont pour mission de toucher ce public par des actions spécifiques, afin de leur faire découvrir une littérature jeunesse et jeune adulte très dynamique, et leur montrer une passerelle « naturelle » vers la littérature générale.

Les espaces Musique et Cinéma constituent un pôle attractif pour les adolescents avec des collections ciblées, des animations et thématiques choisies, des playlists.

PROJET :

Développer les partenariats avec les collèges et lycées.

Mise en place d'un groupe de travail en vue de l'élaboration d'une animation intersection.

4.6 Public des personnes à la recherche d'emploi ou de formation

Quand la question de l'emploi reste au cœur des préoccupations de notre société, il faut réaffirmer le rôle social des bibliothèques, trop souvent tournées vers le loisir pur, l'étude ou la documentation générale.

Ce rôle passe d'abord par le maintien de la gratuité pour certaines catégories d'utilisateurs, comme les demandeurs d'emploi, les personnes allocataires du RSA, etc.

Il passe ensuite par la mise en valeur de collections liées à la formation professionnelle, à la préparation aux concours, à l'information sur l'emploi. Ces collections ont besoin d'être mises à jour très régulièrement, et sont présentées notamment aux groupes accueillis en partenariat avec les organismes d'accompagnement vers l'emploi.

4.7 Services aux publics « empêchés »

Une bibliothèque municipale s'adresse à tous les publics, sans segmentation. Mais elle peut aussi apporter des services spécifiques à certains publics particuliers, en leur offrant des réponses adaptées à leurs besoins.

Une attention particulière est portée à l'accueil des publics dits « empêchés » : les personnes à mobilité réduite, les personnes en situation de handicap mental, sensoriel ou psychique, et plus largement, les publics qui, pour diverses raisons, ne peuvent se déplacer jusqu'à la Bibliothèque municipale, utiliser ses services de manière autonome ou se sentir autorisés à le faire (détenus de la maison d'arrêt, personnes âgées, primo-arrivants, personnes illettrées etc.). Il s'agit de les accompagner et de leur apporter une aide à la recherche si nécessaire, sans leur ôter leur autonomie, et de leur présenter les ressources dans un contexte adapté.

La coordination des actions en direction des publics « éloignés de la culture » est assurée par une équipe dédiée qui a été formée à la spécificité de l'accueil de ces publics ainsi qu'au choix des collections. Le réseau associatif et municipal est sollicité par le biais de conventions et partenariats.

a Services aux personnes en situation de handicap

La question de la place accordée au public en situation de handicap se pose par le triple biais de l'accessibilité des bâtiments, de l'adaptation des collections et d'un accueil de qualité.

La mise aux normes d'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées des bâtiments fera l'objet d'une attention toute particulière, notamment dans le cadre de l'Agenda D'Accessibilité Programmé de la Ville de Tours.

En plus des collections et matériels adaptés décrits précédemment, des accueils spécifiques et des animations accessibles sont proposés aux personnes en situation de handicap :

- Des heures du conte régulières, et selon les possibilités, des conférences traduites en LSF par un prestataire professionnel, pour les personnes sourdes ou malentendantes ;
- des ateliers de découverte du livre ou d'éveil culturel pour des enfants autistes, en situation de handicap, ou avec des troubles du comportement (groupes scolaires ou non : IEM, ITEP, hôpital etc) ;
- des animations ponctuelles avec une dimension tactile ou sonore pour les personnes malvoyantes ;
- des visites de bibliothèque pour des groupes d'adultes en situation de handicap...

b Services aux publics éloignés de la lecture et/ou en apprentissage de la langue française

Parmi les publics « empêchés », certains ne souffrent pas d'un handicap physique, mais n'osent pas franchir les portes de la Bibliothèque, par appréhension ou parce qu'ils estiment ne pas être concernés par l'offre de cette institution.

Le rôle des bibliothécaires est de leur démontrer qu'ils peuvent pourtant y trouver des documents, des services ou des animations correspondant à leurs besoins et attentes. Des visites de groupes et des accueils personnalisés sont proposés régulièrement (pour des groupes de primo-arrivants, avec la Croix Rouge, l'Accueil Formation Culture pour les Migrants (AFCM), l'organisme ID Formation etc). L'Entr'aide Ouvrière propose également des ateliers « savoirs de base » à la Médiathèque François Mitterrand pour favoriser l'apprentissage ou le réapprentissage de la lecture et de l'écriture.

c Services hors les murs

Lorsque certains publics ne peuvent pas se déplacer jusqu'à la Bibliothèque, ce sont les bibliothécaires qui vont vers eux.

- A la Maison d'arrêt :
Un agent de la Bibliothèque s'y rend très régulièrement pour tenir des permanences de prêt de documents sur place, avec le détenu-auxiliaire bibliothécaire. La bibliothèque municipale de Tours s'investit également dans le partenariat avec la Maison d'arrêt, le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) et la FOL37 (Fédération des Œuvres Laïques) en participant au circuit du document sur place (montage des dossiers de subvention du Centre National du Livre, équipement des documents, classement et désherbage).
- Dans les maisons de retraite :
Plusieurs établissements du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) bénéficient d'un service de portage de livres et de lecture sur place, effectué par des bibliothécaires, une fois par mois.
- A la Ligue contre le cancer :

Un club de lecture est organisé, dans ses murs, pour des personnes malades ou en rémission d'un cancer. La Bibliothèque municipale de Tours y participe chaque mois en apportant des livres, en proposant des coups de cœur et en rédigeant le compte rendu de la séance.

- Dans les permanences des Centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) :
Les bibliothécaires Jeunesse s'installent dans ces salles d'attente et offrent un moment de lecture aux enfants et aux parents présents, de manière à les sensibiliser à l'intérêt du livre dès le plus jeune âge.
- Le bibliobus Adultes
Il constitue un véritable service de proximité, particulièrement pour les entreprises et la population des seniors, qui ont parfois du mal à se déplacer, et dont la proportion va augmenter dans les prochaines années. De nouveaux services en faveur des migrants, des gens du voyage, des publics qui ont l'appréhension de se déplacer en bibliothèque ou qui sont éloignés géographiquement peuvent aussi être imaginés.
- Le bibliobus Jeunesse
Il effectue une nouvelle desserte hors scolaire, sous forme de bibliothèque de rue mobile, dans l'objectif de toucher des publics éloignés de la lecture et donc dans des quartiers éloignés des bibliothèques.

4.8 Pour une meilleure connaissance des publics

Il s'avère nécessaire de sensibiliser et de former le personnel à la médiation par l'accueil de tous les publics sous toutes ses formes : renseignement, orientation, information, médiation vers les collections, à l'oral comme à l'écrit, avec des formes de communication adaptées à tous, etc.

Les différents services aux publics pourront être affinés quand la Bibliothèque aura une meilleure connaissance des raisons qui incitent les personnes à la fréquenter ou non.

PROJET :

Un travail d'enquête approfondi sera amorcé en 2017 et régulièrement mis à jour.

5 UN RESEAU ACTEUR ET PARTENAIRE CULTUREL

La Bibliothèque municipale a développé ces dernières années sa politique d'actions culturelles, et la communication qui l'accompagne. Elle doit continuer à s'inscrire activement dans le réseau des acteurs culturels, où les bibliothécaires ont à jouer pleinement leur rôle de médiateurs entre le public et les collections.

5.1 Des partenariats privilégiés avec les établissements culturels municipaux

Les établissements culturels de la Ville de Tours constituent les partenaires du premier cercle.

Les liens avec ces équipements, qu'ils s'établissent autour du partage d'un même outil de gestion des bibliothèques, ou dans la réalisation d'actions communes (concerts, lectures, expositions, conférences...), se sont resserrés ces dernières années. Ces actions, qui permettent de croiser les publics, sont à poursuivre et à amplifier.

Au-delà de ce premier cercle, il est important de maintenir ou de développer des liens avec :

- des structures associatives qui œuvrent dans le domaine culturel et/ou social ;
- des structures culturelles et commerciales (librairies, salles de cinéma, salles de spectacles, radios, etc) ;
- des partenaires institutionnels (l'Université, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique (Ciclic)...)

- des organismes qui encadrent ou hébergent des publics « éloignés de la culture » (l'administration pénitentiaire, les hôpitaux, les maisons de retraite...);
- les différentes bibliothèques ou centres de documentation qui œuvrent dans l'agglomération (à La Riche, à Saint-Pierre-des-Corps, à Joué-lès-Tours, etc.), dans le département (Direction du livre et de la lecture de Touraine et Centre départemental de documentation pédagogique), ou dans la région.

5.2 La Bibliothèque, interlocutrice des structures socioculturelles

Les bibliothèques du réseau peuvent être sollicitées pour constituer des relais des structures socioculturelles dans le cadre d'actions régulières ou ponctuelles auprès de leurs publics (accueils de groupes, ateliers d'écriture, aide à la recherche documentaire ou à la mise en place d'une bibliothèque, d'un club de lecture...).

5.3 Un engagement dans les manifestations locales ou nationales

Les manifestations culturelles qui s'inscrivent dans un cycle récurrent constituent l'occasion de mettre en valeur les collections, patrimoniales ou non, de la Bibliothèque. Celle-ci participe donc à des manifestations spécifiquement tourangelles ou à des manifestations nationales, moments fédérateurs pour les différents acteurs culturels de la Ville.

La Bibliothèque municipale de Tours participe notamment aux événements nationaux suivants :

- Le Printemps des poètes ;
- Le Mois du film documentaire ;
- la Fête du cinéma d'animation ;
- les Journées européennes du patrimoine
- la Nuit de la lecture depuis 2017 ;
- les Assises du journalisme et de l'information de Tours...

Et parmi les fêtes et festivals locaux :

- A Tours de Bulles ;
- Tours d'Horizon ;
- Planète Saturne ;
- La Quinzaine du livre jeunesse...

5.4 Les animations « internes »

Les intervenants extérieurs sont largement sollicités dans le cadre de la programmation des actions culturelles de la Bibliothèque municipale : conférenciers, musiciens, réalisateurs, auteurs, artistes etc.

Les bibliothécaires animent aussi eux-mêmes certains temps d'activités culturelles proposées au public, et de manière régulière.

Ainsi, les bibliothécaires proposent des heures du conte, des temps d'éveil musical, des ateliers d'écriture, des séances de découverte du cinéma, des ateliers numériques, des ateliers d'arts plastiques qui donnent parfois lieu à des expositions...

PROJET :

Elaborer la charte des actions culturelles, pour définir les axes directeurs de la politique d'actions culturelles de l'établissement, et l'organisation du travail en interne (objectifs, principes, moyens).

6 UN PROGRAMME D' ACTIONS POUR L' AVENIR

Le diagnostic a fait apparaître les forces et les faiblesses de la Bibliothèque municipale de Tours, une entité formée par ses 7 composantes.

Des besoins se dégagent. La bibliothèque travaillera à combler la distance qui la sépare de ses buts à atteindre en fixant des objectifs, répondant à la fois aux intentions de l'amélioration du service de la lecture publique et aux problématiques particulières de l'exemple tourangeau. Un plan d'actions donnera une lisibilité d'ensemble aux différents projets clarifiant les engagements par enjeu et par objectif.

6.1 Construire l'évolution sur les atouts et les besoins du réseau

Les projets futurs de la Bibliothèque doivent à la fois reposer sur des atouts, utiles à développer, et répondre aux besoins qui se révèlent par les points faibles de la structure.

a Les points de force à noter :

- Personnel spécialisé, formé et professionnel
- Réseau riche de 7 bibliothèques dont 3 médiathèques, et 2 bibliobus
- Richesse et diversité des collections, notamment patrimoniales
- Offres de services en direction de tous les publics : scolaires, publics empêchés,...
- Nombreux partenaires : associatifs / culturels et institutionnels / sociaux

La Bibliothèque s'inscrit dans un réseau d'acteurs et de bénéficiaires divers, avec une proposition d'offres et de services riches, spécifiques et importants.

b Les points à améliorer et les défis à relever :

- Activité et missions fragilisées par des effectifs tendus (diversification des activités avec un personnel constant)
- Difficulté à trouver des offres de formation professionnelle dans certains domaines : musique et cinéma / patrimoine / publics empêchés
- Budget d'acquisitions à développer et stabiliser en regard de la diversité des collections et des supports
- Contrainte d'un bâtiment rénové en partie (projets pour Jeunesse et patrimoine) et vieillissement, vétusté de la bibliothèque des Rives du Cher (des locaux et des mobiliers)
- Maillage des bibliothèques de quartier à compenser par la desserte des bibliobus notamment à l'ouest et au nord
- Beaucoup de collections en attente de traitement
- 12% d'inscrits / Une large partie de la population que la bibliothèque ne touche pas encore, liée à une absence de connaissance des lecteurs et des zones touchées.

*La Bibliothèque a **besoin de se structurer** dans certains domaines, pour permettre son développement et répondre aux enjeux de la lecture publique de manière satisfaisante, constante et valorisante.*

*Elle a les compétences pour développer des actions mais il convient d'**asseoir ses moyens** qui les assurent (humains, financiers, matériels). L'ancienneté, qui fait sa valeur, l'histoire et la richesse de ses collections impliquent un besoin de mise aux normes et de travaux inhérents au bon fonctionnement de ses services, des conditions de conservation ou d'accueil de son public.*

*Enfin, elle a une **marge de perfectionnement** dans des domaines tels que la formation et la captation de nouveaux publics.*

Fort de ces constats, il convient d'orienter le travail vers ces améliorations à apporter, c'est-à-dire le développement et le traitement des collections, la médiation et la valorisation, le travail sur les publics, le territoire et les moyens divers.

6.2 La synthèse des objectifs

Dans chaque domaine de développement, la Bibliothèque peut orienter son travail en fonction des buts poursuivis. Par l'identification des manques ou des points d'amélioration, elle est en capacité de proposer plusieurs objectifs qui, une fois atteints, serviront les causes ciblées et combleront les écarts.

a Objectifs en lien avec les collections - Plan de développement.

- Traiter les collections (patrimoine, périodiques, centre Patrice Wolf...)
- Développer et mettre à disposition des collections d'actualité, des nouveautés, dans tous les domaines d'acquisition, quel que soit le support physique
- Créer des outils de politique documentaire

Ainsi, la Bibliothèque renforcera la mise en accès de ses collections au public, réduira le nombre de collections en attente de traitement et s'efforcera de s'adapter aux productions éditoriales du moment.

b Objectifs en lien avec la médiation (hors les murs, supports numériques, actions culturelles)

- Faire connaître et valoriser nos collections
- Développer une offre et décliner des outils pour s'adapter à différents publics cibles
- Proposer et apporter une offre culturelle

Ainsi, la Bibliothèque travaillera à fortifier le lien avec les usagers et toucher de nouveaux publics en diffusant à leur connaissance le savoir et le potentiel des collections de la Ville de Tours.

c Objectifs en lien avec les publics (services, accueil, cibles).

- Faire un état des lieux et une analyse pour adapter notre offre et nos services
- Améliorer les conditions d'accueil (horaires, boîte de retours, etc...)

Ainsi, la Bibliothèque pourra mieux connaître ses publics, et les publics en général, pour améliorer l'offre et mieux répondre à leurs besoins.

d Objectifs en lien avec le territoire

- Mettre en œuvre une complémentarité de l'offre sur le territoire
- Compenser les déséquilibres géographiques du maillage (offre numérique nomade, bibliobus, actions hors les murs...)

Ainsi, la Bibliothèque pourra compenser les déséquilibres territoriaux facteurs d'inégalité d'accès à l'offre.

e Objectifs en lien avec les moyens humains et financiers (orientation et justification)

- Poursuivre la mise en adéquation des compétences avec les projets développés (Plan de formation)
- Maintenir un niveau suffisant en effectif et en budget pour garantir le service public

Ainsi, la Bibliothèque créera une plus-value de compétences en mettant en adéquation ses capacités internes avec son ambition et consolidera les conditions d'un travail pluriannuel grâce à des moyens réguliers.

f Objectifs en lien avec les moyens matériels et les travaux de modernisation

- Proposer des outils en cohérence avec l'évolution des techniques et des usages
- Mettre en place une offre de service homogène et pertinente
- Mettre aux normes la sécurité et l'accessibilité des bâtiments
- Moderniser les espaces publics et professionnels vétustes

Ainsi, la Bibliothèque structurera des moyens sur lesquels un développement pérenne est possible.

6.3 Un plan d'actions et des moyens

Un plan opérationnel permet une vision synthétique du programme d'actions à mettre en place. Il permet d'organiser les actions et d'identifier pour chacune d'entre elles les conditions de mise en œuvre. La vision offerte par le tableau suivant pourra fournir une base de travail pour tout acteur souhaitant s'inscrire dans une vision globale de développement du projet de lecture publique sur Tours et à l'échelle du réseau. Il est à considérer comme une grille de réflexion évolutive, à s'approprier pour le faire vivre, le valoriser, sachant que toutes les pistes ne pourront être opérationnelles en même temps, ni être considérées de même importance. Il montre ainsi la déclinaison des enjeux, des objectifs, des axes et des projets, donnant l'orientation générale des prochaines années et facilite l'évaluation du projet.

Les priorités associées à ce plan d'action proposent un découpage en deux temps, au regard de la faisabilité immédiate ou reportée, et du rapport aux choix, telles que définis dans le tableau (une à trois étoiles).

Réalisation projetée prioritaire ***

Réalisation projetée secondaire ***

MODERNISER				
OBJECTIF : Proposer des outils en cohérence avec l'évolution des techniques et des usages				
AXE DE DEVELOPPEMENT	ACTIONS	Page PSC	Conditions de mise en œuvre	Priorité
Collections	Centre Patrice Wolf : Développement d'une base de données avec archives audio de l'émission et chroniques.	22	Besoin d'un agent contractuel pour analyse technique (6 mois) et traitement (2 ans). -Besoin d'outils GED	*
Collections	Renouvellement des ressources sur Nom@de (presse, autoformation, cinéma, musique et jeunesse).	24	-Rediscussion du dispositif. -Passation de marchés.	***
Environnement technique - Bâtiments	Prêt des liseuses dans toutes les bibliothèques du réseau, achat de matériel et de livres numériques.	24	-Mise en place d'une procédure à l'échelle du réseau. -Communication.	**
Environnement technique - Bâtiments	Achat de tablettes pour tout le réseau, renouvellement des applications et ateliers numériques.	25	-Mise en place d'une procédure à l'échelle du réseau. -Communication. -Formation des équipes.	***

Environnement technique - Bâtiments	Extension de la RFID au réseau et des automates de prêt dans les 2 médiathèques de quartier.	29	-Passation de marché. -Organisation de la mise en œuvre.	***
Environnement technique - Bâtiments	Evolution du portail.	30	-Groupe de travail. -Relations avec le prestataire.	***
Environnement technique - Bâtiments	Envoi des lettres de rappels et de réservation par mails.	30	-Etude de faisabilité. -Tests et validation. -Communication.	***
Environnement technique - Bâtiments	Rendre plus performant le matériel audiovisuel de la salle Louis Parrot en s'adaptant aux évolutions techniques (passage de l'analogique au numérique).	14	Mise en application selon préconisations.	**
Personnel	Analyser les avantages de l'installation une badgeuse à la Bibliothèque centrale pour comptabiliser les horaires.	28	-Analyse des avantages -Concertation avec la DRH et la DSI (Schéma Directeur).	**
OBJECTIF : Mettre aux normes la sécurité et l'accessibilité des bâtiments				
AXE DE DEVELOPPEMENT	ACTIONS	Page PSC	Conditions de mise en œuvre	Priorité
Environnement technique - Bâtiments	Amélioration de l'accès à la Bibliothèque centrale et de son accessibilité aux personnes en situation de handicap.	9	-Plan de l'Agenda d'accessibilité programmée -Circulation, stationnement et signalétique -Travaux d'accessibilité et aménagements intérieurs (matériels et mobiliers) -Budget, formation du personnel.	***
Environnement technique - Bâtiments	Travaux de restructuration et de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité aux Rives du Cher.	14	-Plan de l'Agenda d'accessibilité programmé	***
OBJECTIF : Moderniser les espaces publics et professionnels vétustes				
AXE DE DEVELOPPEMENT	ACTIONS	Page PSC	Conditions de mise en œuvre	Priorité
Environnement technique - Bâtiments	Travaux à l'auditorium, traitement acoustique et thermique y proposer des animations de qualité.	12	-Travaux, aménagements - Mobilier adapté.	**
Environnement technique - Bâtiments	Remplacement de pompes défectueuses Mise en place d'un échangeur. Etudier les possibilités de travaux du RDC.	13	-Diagnostic de la Direction Energie -Inscription des priorités en investissement -Organisation des travaux	*** *** ***

PRENDRE LA MESURE DU TERRITOIRE				
OBJECTIF : Mettre en œuvre une complémentarité de l'offre sur le territoire				
AXE DE DEVELOPPEMENT	ACTIONS	Page PSC	Conditions de mise en œuvre	Priorité
Collections	Création d'un fonds de partitions.	19	-Intégrer aux Acquisitions	*
OBJECTIF : Compenser les déséquilibres géographiques du maillage (offre numérique nomade, bibliobus, actions hors les murs...)				
AXE DE DEVELOPPEMENT	ACTIONS	Page PSC	Conditions de mise en œuvre	Priorité
Accueil – publics – action culturelle	Présence renforcée des bibliobus dans les quartiers ouest de la Ville.	15	-Organiser les circuits et les plannings	**
Accueil – publics – action culturelle	Nouvelle desserte du bibliobus jeunesse sous forme de bibliothèque de rue mobile.	15	-Mobilisation de ressources internes (effectifs suffisants pour action hors les murs) communication/ Partenariat (Stationnements)	**
OBJECTIF : Mettre en place une offre de service homogène et pertinente				
AXE DE DEVELOPPEMENT	ACTIONS	Page PSC	Conditions de mise en œuvre	Priorité
Accueil – publics – action culturelle	Acquisition d'un media bus d'occasion.	15	-Définition du besoin -Veille du marché d'occasion -Recherche de partenariats complémentaires	***
Collections	Implantation et développement des collections de CD et DVD dans les bibliothèques de quartier (Rives du Cher, puis Paul Carlat).	19	-Etude de l'organisation spatiale -Mise en adéquation du mobilier -Constitution d'un fond de base. -Formation des équipes.	*
Collections	Pour les sections Jeunesse et Adultes : définition d'une méthodologie en vue de la mise en place de fonds tournants.	18	-Travail de groupe	***
ENRICHIR, CONSERVER, VALORISER				
OBJECTIF : Traiter les collections (patrimoine, périodiques, centre Patrice Wolf...)				
AXE DE DEVELOPPEMENT	ACTIONS	Page PSC	Conditions de mise en œuvre	Priorité
Collections	Déplacement des documents conservés au Trésor dans un magasin du 1 ^{er} sous-sol.	9	-Indentification des documents -Elaboration d'un protocole	**
Collections	En phase 2 : déplacement des documents du magasin MLP au 3 ^{ème} étage et au sous-sol en fonction de la place disponible	10	-Indentification des documents -Elaboration d'un protocole	*

Environnement technique - Bâtiments	Cloisonnement des magasins jeunesse actuels afin de protéger les documents	11	-Etude de conception et travaux	***
Collections	Catalogage et équipement des fonds Foulon de Vault, Chasse et pêche (fonds Bongars), Caron, Pépin, et de la bibliothèque de travail d'Yves Bonnefoy.	16	-Besoin d'un contractuel sur une durée estimée à 3 ans pour le traitement de la bibliothèque de travail d'Yves Bonnefoy	***
Collections	Correction des notices catalographiques de l'Ancien fonds rétro-converti par la BnF. Poursuite des extractions des fonds généraux vers le fonds de conservation Touraine – Val de Loire. Poursuite du désherbage et du traitement des dons. Poursuite du catalogage informatisé des estampes inventoriées et traitement des collections iconographiques Caron. Désherbage des collections de périodiques.	16	Pour les autres sous-projets, travaux en ressources internes	*** ** ** ** ***
Collections	Traitement des disques vinyles : inventaire, nettoyage et rénovation du conditionnement physique, classement, catalogage et intégration dans la base bibliographique en ligne, numérisation, valorisation et médiation.	19	-Travaux en ressources internes	***
Collections	Poursuite de la numérisation du fonds de CD.	19	-Travail en ressources internes.	***
Collections	Traitement physique et intellectuel du fonds Wolf et du fonds patrimonial.	22	-Travaux en ressources internes	**
Collections	Mise en place de groupes de travail pour mener une réflexion quant à l'élargissement de la départementalisation sur tout le réseau des sections Adultes. Mise en place de cotes validées, simplifiées et lisibles permettant une harmonisation sur le réseau des médiathèques (cinéma documentaire)	26	-Travaux de groupes	* *

Collections	Réflexion sur un plan de conservation des périodiques et sur le stockage des collections imprimées à l'heure du numérique.	27	-Travaux de groupes	***
OBJECTIF : Faire connaître et valoriser nos collections				
AXE DE DEVELOPPEMENT	ACTIONS	Page PSC	Conditions de mise en œuvre	Priorité
Environnement technique - Bâtiments	Aménagement d'un espace d'exposition adapté à la Bibliothèque centrale (avec vitrines modernes)	10	-Evaluation du besoin -Inscription en investissement des travaux, aménagements et du mobilier adapté.	**
Collections	Programme de numérisation des collections patrimoniales (documents iconographiques, manuscrits enluminés, ouvrages de référence du fonds Touraine-Val-de-Loire, presse locale). Acquisition d'un système de gestion électronique des données spécifique.	16	-Mettre en place un programme de numérisation -Recherche de cofinancements préalable à l'engagement de la Ville sur du pluriannuel (plusieurs dizaines de milliers d'euros selon les projets) -Organiser la consultation	*
Collections	Développement du fonds de jeux de société et ateliers jeux.	21	-Acquisition en fonction de la politique documentaire -Formation des équipes.	*
Accueil – publics – action culturelle	Inauguration du Centre Patrice Wolf avec colloque/exposition en 2017, outils de communication.	22	-Organisation du projet en collaboration avec élus et Direction générale.	***
Accueil – publics – action culturelle	Valorisation des fonds du Centre Patrice Wolf avec un programme d'animations et un espace dédié sur le site internet de la bibliothèque.	22	-Définition du projet -Mobilisation des équipes -Intégration aux actions de valorisation continue	**
Accueil – publics – action culturelle	Collections publics « empêchés » : Développement de la communication pour faire connaître les collections, les outils et les supports aux publics auxquels ils sont destinés.	22	-Evaluation du projet de communication -Formation du personnel à la médiation adaptée.	***
OBJECTIF : Créer des outils de politique documentaire				
AXE DE DEVELOPPEMENT	ACTIONS	Page PSC	Conditions de mise en œuvre	Priorité
Collections	Formalisation de la politique d'acquisition des collections jeunesse. Création de fiches domaines et d'un plan de développement des collections.	20	-Travaux de groupe -Création d'outils	**

Collections	Charte patrimoniale	17	Réunir un groupe de travail.	***
Collections	Mise en œuvre de la charte des collections et élaboration des plans de développement des collections.	25	Réunir un groupe de travail.	***
Collections	Mise à jour des manuels de catalogage adaptés aux différentes sections de la bibliothèque en fonction des supports, en vue d'harmoniser les pratiques professionnelles.	25	Réunir un groupe de travail.	**

OBJECTIF : Proposer et apporter une offre culturelle

AXE DE DEVELOPPEMENT	ACTIONS	Page PSC	Conditions de mise en œuvre	Priorité
Accueil – publics – action culturelle	Conférences régulières sur des sujets patrimoniaux ou locaux	17	-Préparation en ressources internes -Repérer les partenariats pour réduire les coûts (ABM et/ou les Presses universitaires François-Rabelais) -Redéfinir le budget animations et communication.	**
Accueil – publics – action culturelle	Charte des actions culturelles	34	-Formaliser une réflexion sur une méthodologie de travail transversale et collective.	***

S'ADAPTER

OBJECTIF : Maintenir un niveau suffisant en effectif et en budget pour garantir le service public

AXE DE DEVELOPPEMENT	ACTIONS	Page PSC	Conditions de mise en œuvre	Priorité
Accueil – publics – action culturelle	Organiser des concertations sur les difficultés du terrain et l'ajustement temporaire ou structurelle des moyens.	44	-Evaluation des difficultés. -Concertation -Relais avec la direction.	***
Accueil – publics – action culturelle	Formaliser un fonctionnement en mode dégradé.	28	-Groupe de travail équipe de direction. -Validation	***

OBJECTIF : Développer une offre et décliner des outils pour s'adapter à différents publics cibles

AXE DE DEVELOPPEMENT	ACTIONS	Page PSC	Conditions de mise en œuvre	Priorité
Collections	Développement des fonds de documents adaptés dans les bibliothèques de quartier.	23	Acquisition en fonction de la politique documentaire.	**
Accueil – publics – action culturelle	Développer des fonds et mobiliser des ressources documentaires et mieux répondre aux besoins émergeant dans le cadre des projets	21	-Réflexion sur les partenariats « publics empêchés » -Inscription de budgets	**

	de partenariat (avec les collectivités et associations)		pour l'achat de documents adaptés.	
Accueil – publics – action culturelle	Diversification des collections empruntables par les professionnels sur leurs cartes spécifiques de prêt.	24	-Réflexion sur les politiques de prêt -Travail avec le logiciel, en accord avec les droits de prêt des documents.	**
Accueil – publics – action culturelle	Attention portée au public des adolescents.	31	-Formation du personnel sur l'accueil de ce public. -Renforcement des collections et animations spécifiques. -Communication et matériel (numérique). -Développement des partenariats avec les collèges et lycées, groupe de travail, animation intersection.	**
OBJECTIF : Faire un état des lieux et une analyse pour adapter notre offre et nos services				
AXE DE DEVELOPPEMENT	ACTIONS	Page PSC	Conditions de mise en œuvre	Priorité
Accueil – publics – action culturelle	Etablissement de nouveaux codes statistiques pour le réseau des bibliothèques adultes et les centres de documentation de la Ville de Tours.	25	-Diagnostic des données existantes -Définition du besoin pour amélioration de l'analyse -Mise en place des nouveaux codes et des usages statistiques	*
Accueil – publics – action culturelle	Enquête de publics	33	-Mise en place de travaux d'enquête (agent dédié)	***
OBJECTIF : Améliorer les conditions d'accueil (horaires, boîte de retours, etc...)				
AXE DE DEVELOPPEMENT	ACTIONS	Page PSC	Conditions de mise en œuvre	Priorité
Accueil – publics – action culturelle	Proposer de nouveaux horaires d'ouverture pour mettre en adéquation les besoins des usagers et les moyens de la Bibliothèque municipale	28	-Groupes de travail internes -Mise en place de la décision en fonction des contraintes.	***
Accueil – publics – action culturelle	Une boîte de retour	29	-Inscription en investissement -Travaux d'installation	**
OBJECTIF : Poursuivre la mise en adéquation des compétences avec les projets développés (Plan de formation)				
AXE DE DEVELOPPEMENT	ACTIONS	Page PSC	Conditions de mise en œuvre	Priorité
Personnel	Réaliser le Plan de formation du personnel	29	-Réflexion à la construction du Plan de formation	***

			-Intégration de formations professionnelles manquantes -Mise à jour annuelle	
--	--	--	---	--

6.4 La conduite du projet

Le projet ne peut se conduire que grâce à un faisceau de compétences qui concourent en cohérence à son application :

- Une équipe de Direction à même de percevoir, comprendre, mesurer, amener une réflexion et piloter le projet par la diversité de ses compétences et une approche collégiale. Un bilan annuel permettra une évaluation des avancées de son projet.
- Une équipe en lien avec les agents de terrain qui peuvent retourner les réalités de la mise en œuvre.

PROJET :

Organiser des concertations sur les difficultés du terrain et l'ajustement temporaire ou structurelle des moyens.

- Une Direction des Affaires Culturelles qui accompagne l'équipe de Direction et le projet dans le cadre des objectifs du Projet politique culturel et du contexte municipal et qui valide les avancées en lien avec la Direction générale et les élus de la Ville.

Ainsi, les projets pourront être proposés pour être accompagnés dans le cadre des préparations budgétaires, puis des commissions et/ou des comités, des conseils municipaux si besoin et de leur mise en œuvre une fois validés.

En guise de conclusion... les résultats attendus, leur impact et les avantages de la situation nouvelle

L'ambition de ce projet consiste à positionner la Bibliothèque municipale dans son temps et son environnement.

La place de cet établissement passe par la proposition de services nouveaux et de formules novatrices. Des suggestions et des contributions qui doivent aussi émaner des équipes, valorisant par là-même leurs compétences.

Les méthodes et les offres doivent s'avérer plus adaptées aux pratiques des usagers, rendant un service public qui fait sens.

Les options visant par des facilités techniques à offrir un gain de temps et d'efficacité pour les lecteurs et les personnels doivent être préconisées.

Une meilleure répartition des heures de travail dans le partage des heures au public doit être opérée, au bénéfice également du travail interne.

Chaque résultat, du plus bénin au plus important, profitera de façon synergique à l'amélioration globale du service proposé aux usagers dans le domaine de la lecture publique.